



MANUEL PROPRIETAIRE



39

Ce document comprend 88 pages, numérotées de 1 à 34, plus 54 pages de plans et schémas.

Votre vendeur

Nom	_____
Adresse	_____ _____

est le représentant **d'Alliaura Marine** et vous apportera toute l'aide nécessaire pour résoudre les problèmes que vous pourriez avoir lors de la mise à l'eau et du matage, ainsi que pour les contrôles techniques de mise en service et d'entretien de votre bateau. Il vous assistera au besoin pour les démarches administratives d'immatriculation de votre bateau.

Dès que vous êtes propriétaire, prenez connaissance du manuel propriétaire livré avec votre bateau, datez et signez les récépissés ci-dessous et donnez (ou envoyez) le dernier à votre vendeur .

Conditions de garantie : voir page 31

Découper suivant les pointillés

Récépissé du manuel de propriétaire

Je soussigné :

Nom _____

Adresse _____

Propriétaire du FEELING 39 n° _____

déclare avoir reçu le manuel du propriétaire du voilier FEELING 39 comportant :

- la déclaration sécurité de conformité
- le certificat de conformité à la jauge type d'un navire de plaisance de série.

Ce navire de plaisance est couvert par les conditions de garantie figurant à la page 31 du présent Manuel du Propriétaire.

Cette garantie commence le _____ (date du jour)

Signature

SOMMAIRE

Introduction	Page 4
1. Catégorie de conception du navire	Page 5
2. Caractéristiques techniques	Page 6
3. Systèmes électriques	Page 7
4. Installation gaz	Page 11
5. Aménagement intérieur	Page 13
6. Circuit d'épuisement et sanitaire	Page 17
7. Envahissement	Page 20
8. Protection contre le feu	Page 20
9. Moteur	Page 24
10. Installation carburant	Page 26
11. Système de gouverne	Page 27
12. Navigation	Page 28
13. Protection contre la foudre	Page 29
14. Protection de l'environnement	Page 29
15. Armement de sécurité	Page 30
16. Manutention, transport, mise à sec	Page 30
17. Garantie	Page 31
18. Charte de la mer et les rivières	Page 32
19. SNSM (Société Nationale pour le sauvetage en mer)	Page 33

PLANS

1. Présentation	Page 35
2. Aménagement	Page 38
3. Accastillage	Page 42
4. Voilure	Page 44
5. Manoeuvres	Page 46
6. Circuit 220 v	Page 48
7. Circuit de charges et puissance	Page 50
8. Tableau électrique 12 v	Page 52
9. Moyens de sauvetage	Page 54
10. Implantation électrique 12v	Page 56
11. Implantation 220V	Page 60
12. Appareil à gouverner	Page 62
13. Circuit gaz	Page 65
14. Evacuation et extincteurs	Page 67
15. Circuit d'eau douce	Page 69
16. Circuit d'assèchement	Page 72
17. Vannes et passe coques	Page 74
18. Implantation mécanique	Page 76
19. Circuit GO	Page 78
20. Eaux grises et noires	Page 80
21. Holding Tank	Page 82
22. Manœuvre de dérive	Page 84
23. Plan de levage	Page 86
24. Liste des documents joints	Page 88

INTRODUCTION

Ce manuel a été compilé pour vous aider à utiliser votre bateau en sécurité et avec plaisir. Il contient des détails sur le bateau, les équipements fournis ou installés, ses systèmes et les informations sur leur utilisation. Lisez le soigneusement et familiarisez-vous avec le bateau avant de l'utiliser. Même lorsque votre bateau est catégorisé pour celles-ci, les conditions de mer et de vent correspondantes aux catégories de conception A, B et C varient depuis la forte tempête à des conditions sévères, ouvertes aux risques de vagues ou de rafales anormales, et sont par conséquent des conditions dangereuses, où seul un équipage expérimenté, en bonne forme, et entraîné, manœuvrant un bateau bien entretenu peut naviguer de manière satisfaisante.

Assurez vous que les conditions de vent et de mer prévues correspondent à la catégorie de conception de votre bateau, et que vous même et votre équipage êtes capables de manœuvrer le bateau dans ces conditions.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité de la navigation ou le sens marin. Si ce bateau est votre premier bateau ou si vous en changez pour un type de bateau avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'acquérir une expérience sur sa manœuvre et son utilisation avant d'en prendre les commandes. Votre revendeur, votre fédération nationale de voile ou de motonautisme ou votre yacht club seront ravis de vous informer sur les écoles de navigation ou les instructeurs compétents de la région.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un guide détaillé d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté faites appel au constructeur du bateau ou à son représentant.

Utilisez toujours les services d'un professionnel expérimenté pour l'entretien, le montage d'accessoires. Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées, et documentées par des personnes compétentes. Le constructeur du bateau ne peut être tenu pour responsable de modifications qu'il n'aurait pas approuvées.

GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SÛR ET TRANSMETTEZ LE AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE SI VOUS VENDEZ LE NAVIRE.

AVERTISSEMENT: *Nos bateaux sont régulièrement améliorés en fonction de l'expérience de nos clients et des recherches réalisées par le chantier, ainsi les spécifications données dans ce manuel propriétaire ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans préavis et sans obligation de mise à jour.*

Ce manuel a pour but de couvrir un maximum de renseignements et donc il se peut que des équipements ou des paragraphes ne concernent pas votre bateau. En cas de doute, référez-vous à l'inventaire qui a du vous être fourni par votre vendeur lors de votre commande.

1. CATEGORIE DE CONCEPTION DU NAVIRE

Votre **FEELING 39** rentre dans la catégorie de conception HAUTE MER (catégorie A).
Dans des conditions normales d'utilisation, votre bateau est conçu pour naviguer dans des vagues d'une hauteur significative jusqu'à 7m et des vents de force beaufort 10 ou moins, et résister dans des conditions plus sévères.

Cette capacité à naviguer dépend également des compétences de l'équipage, de ses capacités physiques, de l'entretien du bateau et de l'armement.

Soyez donc vigilant avant de prendre la mer.

Le Chantier Naval Alliaura Marine ne peut garantir le parfait fonctionnement du navire dans des conditions de mer exceptionnelles (orage violent, ouragan, cyclone, trombe,...)

CATEGORIES DE CONCEPTION

Catégories de Conception	Type de navigation	Force du vent (Beaufort)	Vitesse du vent	Hauteur significative De vague à considérer
A	En haute mer	Jusqu'à 10 compris	Jusqu'à 28 m/s	Jusqu'à 7 m
B	Au large	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 21m/s	Jusqu'à 4 m compris
C	A proximité des côtes	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 17 m/s	Jusqu'à 2 m compris
D	En eaux protégées	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 13 m/s	Jusqu'à 0.3 m compris

PRENEZ LA MER, PAS LES RISQUES

Consultez la météo avant de prendre la mer.

Au port : la capitainerie affiche tous les jours des bulletins météo et les prévisions pour les jours suivants.

Météo France au 08.36.68.08.08.

Navifax - direct au 08.36.70.18.52.

VHF : les CROSS émettent plusieurs bulletins par jour, après annonce sur le canal 16.

Le Chantier Naval Alliaura Marine a choisi l'Institut pour la Certification et la Normalisation dans le Nautisme comme organisme notifié pour vérifier la conformité de votre bateau à la Directive Européenne CE 94/25, dans le cadre de la catégorie de conception les modules B et G .

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATEAU

2.1. Caractéristiques générales

Modèle:	FEELING 39
Architecture:	Philippe Briand
Catégorie de conception	A
N° de l'organisme notifié	CE/0607
N° HIN	FR- _____
Longueur coque:	11.64 m
Longueur flottaison:	9.92 m
Bau maximum:	4.02 m
Tirant d'eau	Version quillard 2.00 m
	Version dériveur 0.70/2.20 m
Tirant d'air :	16.88 m
Poids du lest :	Version quillard 1915 kg
	Version dériveur(dérive+lest) 3590 kg
Déplacement lège:	Version quillard 7150 kg
	Version dériveur 7825 kg

Surface GV	34.00 m²
Surface Génois	46.00 m²

Capacité en eau hors chauffe eau (environ)	350 L
Capacité en gazole (environ)	145 L
Holding tank (Version C et D)	2 X 50 L
Batterie moteur (selon version)	95 Ah
Batterie de service	95 Ah
Moyen principal de propulsion	Voile
Puissance moteur maximale admissible à bord	40.7 kw / 55 cv

2.2. Charge maximum

	<i>Catégorie</i>	A	B	C	D
	<i>Nombre de personnes</i>	8 pers	10 pers	12 pers	12 pers
Poids équipage (75 kg/personne)		600	750	900	900
Equipement de base de sécurité		91	91	91	91
Stock & cargaison		200	200	200	200
Capacité eau		350	300	200	200
Capacité carburant		120	100	90	90
Radeau de sauvetage		69	69	69	69
(non compris en standard)					
Options chantier		850	790	750	750
Chargement divers		20			
Charge maxi recommandée (kg) :		2300	2300	2300	2300
Indiquée sur la plaque signalétique.					

NOTA : La charge maxi recommandée est à pondérer selon les options chantier montées à bord..
Elle devra être diminuée si d'autres options sont montées

3. SYSTEMES ELECTRIQUES

Le navire est équipé de deux circuits distincts : le premier est un circuit continu 12 v , dont les sources sont un parc batteries SERVITUDE, un parc batterie MOTEUR et un CHARGEUR brancher sur une ligne de quai 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 57

Le second est un circuit alternatif 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 61

3.1. Consignes de sécurité et d'utilisation du système électrique 12 v

AVERTISSEMENT

Toujours:

- Vérifier l'état des batteries (charge et niveau de l'électrolyte) et du système de charge avant de prendre la mer.
- Débrancher et déposer les batteries pour l'hivernage.
- Maintenir la tension des batteries à plus de 10,5V pendant l'hivernage.
- Emporter des ampoules de rechange pour tous les feux de navigation et l'éclairage intérieur. Respecter les puissances notamment pour les feux de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des appareils de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des feux de navigation avant les navigations de nuit

Ne jamais:

- Travailler sur une installation électrique sous tension.
- Modifier une installation et les schémas pertinents, sauf si cela est exécuté par un électricien qualifié en électricité marine.
- Changer ou modifier la capacité de rupture des appareils de protection contre les surintensités.
- Remplacer les appareils ou matériels électriques par des composants excédents la capacité prescrite sans recalibrer les conducteurs et leur protection.
- Laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension, éventuellement à l'exception d'une pompe de cale automatique et des circuits de protection contre l'incendie ou le vol.

Si un fusible ou un disjoncteur ne cesse de sauter, il faut faire appel à un spécialiste afin de déterminer l'origine du court-circuit.

3.2 Batteries

La capacité des batteries a été étudiée pour subvenir aux besoins en énergie des accessoires du bord. Pour éviter tout problème, il est nécessaire de veiller à la bonne charge et à l'entretien des batteries.

Parc de 2 batteries servitude de 95 Ah au pied de la descente
1 batterie de 65 Ah pour démarrage moteur



Localisation des coupes circuits dans cabine arrière Bâbord

ATTENTION

- Lorsque vous installez de nouveaux appareils électriques, veillez à ce que la consommation globale de ces appareils reste en rapport avec la capacité de vos batteries.
- Toujours débrancher la borne – de la batterie avant la borne +
- Ne jamais mettre en contact les deux bornes d'une batterie par l'intermédiaire d'objets conducteurs (Outils, etc...)
- Lors de la manipulation des batteries, évitez toute fuite de liquide électrolytique en les maintenant horizontalement. Portez des gants et des vêtements aptes à éviter tout risque de contact avec le liquide électrolytique en cas de fuite.
- En cas de projection d'électrolyte, rincez abondamment la partie du corps entrée en contact et consultez un médecin.

3.3 Guindeau électrique



ATTENTION

Lorsque vous utilisez le guindeau électrique, il est impératif de faire fonctionner votre moteur légèrement accéléré.

3.4 Installation 220 Volts

3.5. Mise en place de nouveaux équipements

Depuis le 1^{er} janvier 1996, les équipements électriques sont soumis à la directive européenne ''compatibilité électromagnétique'' (Ref 89/336/CEE). Il est donc nécessaire d'installer de nouveaux équipements qui répondent à cette norme et qui portent le marquage CE. L'appareil doit être également livré avec un certificat de conformité et une notice d'utilisation.

N'utilisez que des appareils électriques à double isolation dans le cas d'une installation 220V. Lors de la pose de ces appareils, respecter les consignes de montages (section des fils, protection).

Pour éviter d'avoir des problèmes de maintenance, portez mention au manuel des éventuelles modifications du schéma électrique.

DANGER

L'installation 220V du bord est protégée par un disjoncteur et muni d'un bloc différentiel. Le câblage d'accessoires de bord supplémentaires en 220V doit être effectué par des professionnels avec recalibrage échéant du disjoncteur général.

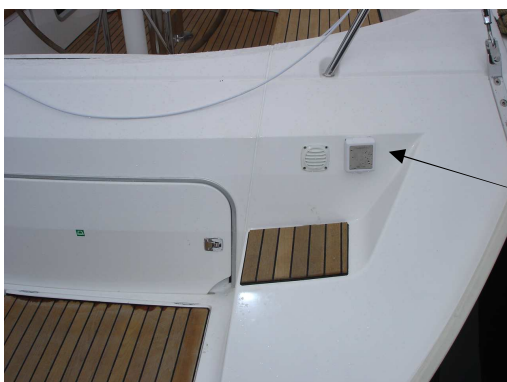


Chargeur dans le compartiment moteur côté cabine bâbord

DANGER

Votre bateau est livré sans câble d'alimentation bateau quai et sans prise mâle côté borne de quai .Le câble devra être prévu pour une utilisation en extérieur. Sa section devra être adaptée en fonction de sa longueur et de la puissance du disjoncteur principal (Voir schéma électrique). La prise devra être adaptée à la prise femelle du quai (Vous renseigner auprès d'un professionnel si nécessaire)Elle devra être le plus proche possible du type **IP 67 / IEC529**

- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau quai.
- Brancher le câble d'alimentation bateau quai sur le bateau avant de le brancher sur la borne du quai
- Débrancher le câble d'alimentation bateau quai sur la borne du quai avant de le débrancher sur le bateau
- Bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai



Prise de quai à la jupe arrière coté Td

4. INSTALLATION GAZ (Normes ISO 10239)

4.1 Conseil d'utilisation

- Lire attentivement les notices d'utilisation du réchaud et du détendeur .
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz et du détendeur aux préconisations du réchaud (Débit, pression, type de gaz).
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz à la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Les appareils brûlant du combustible consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion dans le navire. Une ventilation est nécessaire lorsque les appareils fonctionnent. Ouvrez les hublots de roof lorsque vous cuisinez.
- Ne pas obstruer l'accès rapide aux éléments de l'installation gaz (coffre bouteille, robinet d'arrêt).



Localisation du robinet sous l'évier



Réchaud / Four



- **La bouteille de gaz doit toujours être entreposée dans son logement**
- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque des appareils au gaz fonctionnent.
- Fermer l'ensemble des robinets du circuit quand le bateau n'est pas occupé (robinet d'arrêt, robinet détendeur), même quand la bouteille est considérée comme vide.
- Ne jamais fumer en descendant à l'intérieur du bateau lorsque celui-ci était fermé, assurez-vous de l'absence d'odeur de gaz.
- Si vous sentez une odeur de gaz, fermer les robinets du circuit et ceux du réchaud, ventiler le bateau, détecter la fuite avant de remettre l'installation en service.

AVERTISSEMENT

Les vannes du circuit doivent être immédiatement fermées en cas d'urgence.

4.2 Vérification du circuit

- Le circuit de gaz doit faire l'objet d'essais périodiques :
 - ° Fermer tous les robinets de la cuisinière.
 - ° Ouvrir le robinet d'alimentation du réchaud ainsi que celui du détendeur.
 - ° Vérifier l'étanchéité de tous les raccords au moyen d'un appareil de détection des fuites ou par application d'eau savonneuse.

ATTENTION !

Ne pas utiliser de solutions contenant de l'ammoniaque.

DANGER !

Ne jamais utiliser de flamme pour rechercher les fuites.
--

Il convient que les réparations et les modifications du circuit soient effectuées par une personne compétente.

Les tuyaux flexibles doivent être :

- contrôlés régulièrement, au moins une fois par an,
- remplacés si une date de péremption inscrite sur le tuyau est dépassée,
- remplacés cinq ans après la date de fabrication du tuyau qui peut être marquée sur celui-ci,
- remplacés en cas de détérioration.

4.3. Changement de la bouteille de gaz

DANGER !

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Fermer les robinets du réchaud ainsi que celui qui se trouve avant le réchaud.- Ne pas fumer, ni utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz. |
|--|

La bouteille à gaz est située dans coffre de cockpit Bâbord

5. AMENAGEMENT INTERIEUR

Les menuiseries intérieures sont réalisées en essence de bois clair

Le vaigrage du bordé est en bois dans le carré et en revêtement lavable monté sur mousse dans les cabines

Tous les matelas ont une épaisseur de 12 cm environ avec housses tissu amovibles

Tous les planchers sont en contreplaqué lamifié rainé et amovibles

Tous les panneaux et hublots sont livrés avec des rideaux

Deux aménagements sont proposés : 1 ou 2 salles d'eau

5.1. Cabine arrière bâbord et tribord

Couchette double avec matelas 12 cm d'épaisseur environ

Réservoirs eau ou gasoil sous couchette

Grande penderie contre le bordé et meuble bas

Équipet latéral

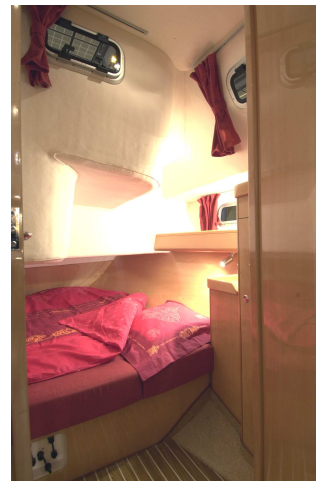
Éclairage et aération par 1 hublot elliptique ouvrant sur hiloire de roof avec rideau et 1 hublot ouvrant de cockpit avec rideau dans chaque cabine arrière

Plafonnier halogène et spot de lecture

Trappes d'accès moteur

Porte de séparation avec le carré

Hauteur sous barrots : 2.02 m environ



5.2. Descente

Accès facile depuis le cockpit

Capot de descente coulissant en plexi

Porte d'entrée plexi en 2 parties, verrouillable intérieur et extérieur munie d'aération

4 marches de descente en lamellé collé

Mains courantes intégrées aux cloisons de part et d'autre de la descente

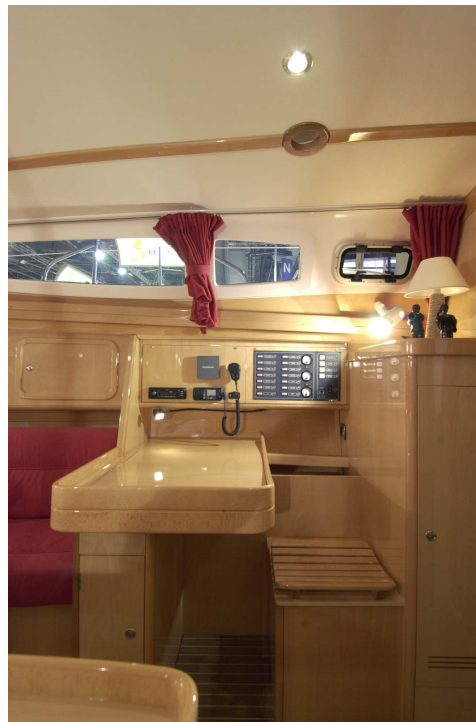
Panneau frontal amovible pour accès moteur



Orifice pour buse d'extincteur

5.3. Poste de navigation central

Table à cartes à tribord dans le sens de la marche
Pupitre de rangement pour les cartes et plumier
Console inclinée permettant l'encastrement d'appareillage électronique
Eclairage liseuse flexible
Bibliothèque et rangements le long du bordé à bâbord
Tableau électrique général – 14 fonctions
Prise 230 V et prise allume cigare 12 V
Prise allume cigare 12 V à la table à cartes
Siège navigateur avec rangements en dessous
Hauteur sous barrots : 1,92 m environ
Aération par hublot ouvrant
Penderie à cirés derrière la table à cartes



5.4. Cabinet de toilette arrière Bâbord

Monobloc polyester comprenant :
Lavabo avec robinet mitigeur eau chaude et froide sous pression
Main courante
Douchette avec mitigeur eau chaude et froide sous pression
Réceptacle douche entièrement latté teck avec pompe d'évacuation électrique
WC marin
Équipets de rangements et placards
Porte d'accès aux vannes sous lavabo et rangements
Miroir, distributeur de papier toilette
Éclairage par hublot latéral sur roof et 1 hublot ouvrant intégré
Eclairage par plafonnier
Hauteur sous barrots : 1.90 m environ



5.5. Cuisine

Disposée sur bâbord le long du bordé comprenant :

- 2 évier inox rectangulaires avec robinet mitigeur eau chaude et froide sous pression
- 2 couvercles d'évier avec planche à découper
- Plan de travail en résine de synthèse haute résistance
- Pompe à pied eau de mer (eau douce de secours)
- Réchaud four inox 2 feux monté sur cardan
- Main courante inox
- Glacière polyester (environ 110 L), séparation et étagères de rangement
- Réfrigérateur 12 V avec compartiment glaçons
- Volume de rangement sous éviers
- Poubelle sous l'évier
- 3 tiroirs
- Meuble équipets suspendu avec vaisselier
- 1 prise 230 V
- Éclairage par hublot latéral sur hiloire et 1 hublot ouvrant intégré
- Hauteur sous barrots : 1.92 m environ



5.6. Carré

Grand carré central

Banquette latérale à tribord en L

Coffres de rangement sous banquette

Rangement derrière dossiers

Meuble équipet le long des bordés

Meuble bar en extrémité bâbord de banquette

Grande table fixe (transformable en couchette double en option)

Banquette latérale à bâbord

Aération par panneaux de pont ouvrant et 2 hublots ouvrants

Eclairage par 6 plafonniers halogènes et 2 liseuses, plus 3 hublots panoramiques fixes et 2 hublots fixes de roof

Hauteur sous barrots : 1.92 m environ



5.7. Cabinet de toilette dans la cabine avant (en option)

Monobloc polyester
Lavabo avec robinet mitigeur avec douchette eau chaude et froide sous pression
WC marin
Équipets de rangements et placard
Porte d'accès aux vannes sous lavabo avec rangements
Miroir, distributeur de papier toilette
Caillebotis teck sur réceptacle de douche et pompe d'évacuation électrique
Éclairage et ventilation par panneau de pont
Eclairage par plafonnier
Porte d'accès dans la cabine avant Propriétaire
Hauteur sous barrots : 1.90 m environ

5.8. Une cabine avant propriétaire

Grand lit double
Matelas de 12 cm d'épaisseur environ
Hauteur sous barrots 1.85m
Grande couchette double
Réservoir à eau sous la couchette
Banquette et penderie à tribord
Penderie et étagères à bâbord
Petit chevet à bâbord
Equipets latéraux
Vaigrage de plafond
Aération par panneau de pont ouvrant
Eclairage par plafonnier halogène et 2 liseuses

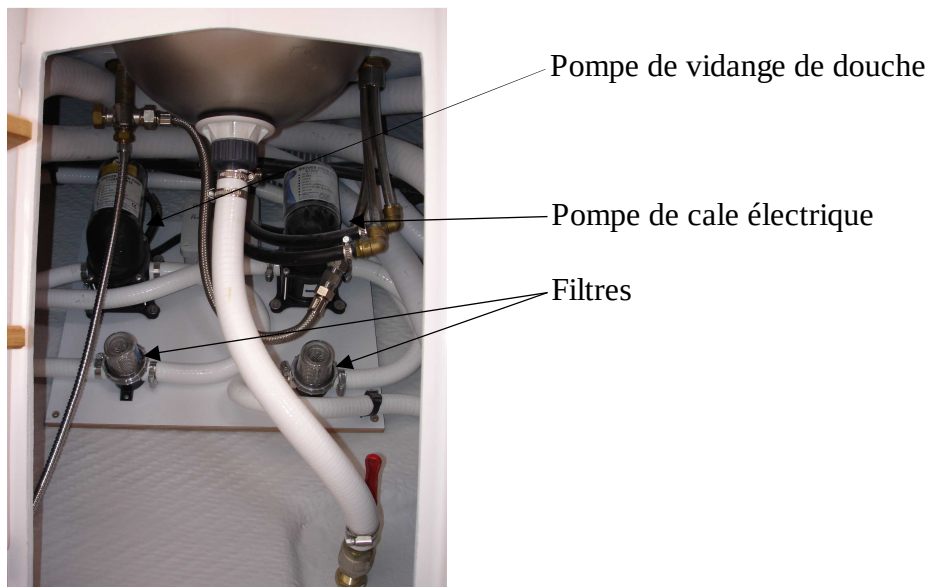


6. CIRCUIT D'ÉPUISEMENT ET SANITAIRE

6.1. Caractéristiques du système d'épuisement

Type de pompe	Débit théorique
Manuelle	45 L / 45 coups min
Puisard central 12v	30 L / min à 1 m

Lisez attentivement la notice d'utilisation et d'entretien de la pompe de cale qui accompagne votre bateau.



Pompe de cale électrique 12 v sous évier du cabinet de toilette arrière bâbord

AVERTISSEMENT !

- Assurez-vous que les pompes de cale sont en état de fonctionner avant de prendre la mer.
- Localisez la pompe à main et son levier,
- Localisez l'interrupteur de la pompe de cale électrique au tableau électrique
- Nettoyer régulièrement le puisard et les filtres des pompes
- Le système de pompe de cale n'est pas prévu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie. Il est destiné à vider l'eau provenant d'embruns, d'une fuite de vanne ou tout autre fuite modérée.



Pompe de cale manuelle sur

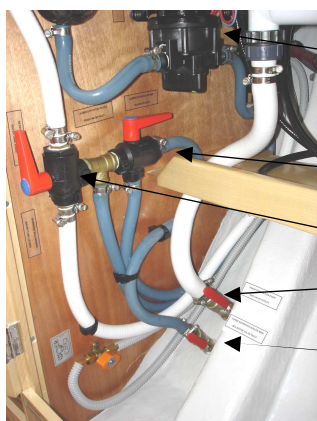
Bd dans cockpit

L'évier et les lavabos sont alimentés en eau douce par une pompe électrique. Un filtre est installé en amont de la pompe, il doit être nettoyé régulièrement

Ne jamais faire tourner la pompe si les réservoirs sont vides. Refaites les pleins.

La production d'eau chaude est assurée par un chauffe-eau branché sur le circuit de refroidissement du moteur et la prise électrique de quai.

Après vidange du chauffe-eau, veiller à ce que la résistance soit immergée avant de remettre sous tension.



Groupe d'eau 12v

Vanne 3 voies eau de mer/eau douce pompe à pied

Vanne 3 voies d'eau douce reservoir Av ou Ar

Vanne d'évacuation évier

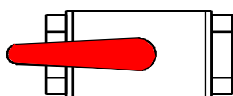
Vanne aspiration eau de mer

6.3. Vannes

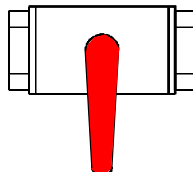
Les vannes sont du type ¼ de tour:

- position OUVRETE: levier dans le sens du corps de la vanne,
- position FERMEE: levier perpendiculaire au corps de la vanne.

Vanne ouverte

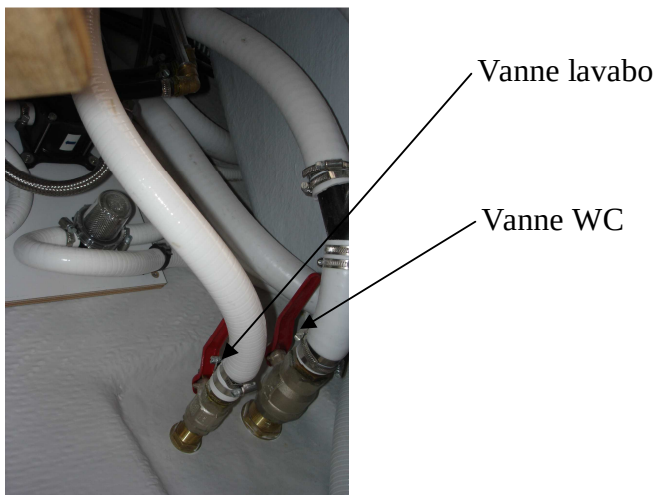


Vanne fermée



ATTENTION !

- Ne jamais toucher au serrage des vannes sur la coque. En cas de fuite, consultez un professionnel.
- Par mauvais temps ou en quittant votre bateau, fermer toutes les vannes des circuits sanitaires.
- Garder les vannes fermées quand elles ne sont pas utilisées.
- Lors des hivernages, nettoyez et rincez les passe coques et les vannes. Inspectez les accessoires en laiton; une légère corrosion superficielle est normale.
- En cas de corrosion plus sérieuse, consultez votre revendeur.



6.4. Fonctionnement des W-C marins

- Ouvrir la vanne d'admission d'eau mer.
- Ouvrir la vanne d'évacuation de la cuvette.
- Mettre le levier sur la position «FLUSH » (chasse d'eau).
- Manœuvrer la pompe.
- Pour vider la cuvette et éviter tout mouvement d'eau à la gîte, positionner le levier sur « DRY BOWL » (assèchement de la cuvette).
- Manœuvrer la pompe jusqu'à l'assèchement de la cuvette.
- Répéter ces opérations de chasse / assèchement de la cuvette autant de fois que nécessaire pour assurer une évacuation complète des tuyauteries.
 - Lorsque les WC ne sont pas utilisés, mettre le levier sur la position « DRY BOWL », ou pour certains modèles sur la position « CLEF »
- **Fermer les vannes après utilisation, le W-C étant situé sous la Flottaison**

Changer régulièrement les joints du WC

7. ENVAHISSEMENT

Risques d'envahissement du navire:

- Vérifier la fermeture des hublots et des panneaux de pont ou de toute autre ouverture permettant l'envahissement avant chaque départ en navigation.
- Lors de la navigation sous voiles, fermer toutes les vannes, à l'exception de la prise d'eau moteur.
- Vérifier périodiquement:
 - L'étanchéité des passes coques, vannes et tuyaux.
 - Le bon écoulement des évacuations de cockpit.
 - L'étanchéité du presse étoupe.

AVERTISSEMENT !

Les capots de coffre de cockpit doivent être fermés et verrouillés avant tout départ en navigation. Cela est particulièrement important pour les coffres présentant un risque d'envahissement important

8. PROTECTION CONTRE LE FEU

8.1. Installation

- Les extincteurs sont soumis aux réglementations nationales, de ce fait votre bateau est livré sans.
 - Nous vous invitons à équiper votre bateau d'extincteurs, conformément à la norme ISO 9094-1, aux conditions ci-dessous :
 - a) Capacité minimale par extincteur : 5A/34B,
 - b) Capacité combinée minimale des extincteurs : 10A/68B,
 - c) 1 extincteur à moins de :
 - 1 m pour bateau < 10 m ou 2 m pour bateau > 10 m du cockpit
 - 2 m de l'orifice de décharge pour noyer le moteur,
 - d) 1 extincteur à moins de 2 m du réchaud,
 - e) 1 extincteur à moins de 5 m des couchettes.
 - f) Les extincteurs au dioxyde de carbone ne peuvent être placés que dans les locaux d'habitation où des liquides inflammables sont présents (Ex. : cuisine) ou contenant des équipements électriques sous tension. Il ne doit y avoir qu'un seul extincteur au CO₂ par zone de risque et sa capacité maximale ne doit pas être supérieure à 2 kg.
- Seules des pièces de remplacement compatibles doivent être utilisées pour les systèmes anti-feu. Elles doivent comporter les mêmes indications et être équivalentes techniquement.



Orifice pour buse d'extincteur compartiment moteur
Localisation entre les marches de la descente principale

8.2. Consignes de sécurité

ATTENTION

Il est de la responsabilité du propriétaire/chef de bord:

- De faire vérifier les équipements de lutte contre l'incendie conformément aux prescriptions du constructeur et de la réglementation de votre pays.
- De remplacer le matériel de lutte contre l'incendie s'il est périmé ou déchargé, par des appareils d'extinction de capacité égale ou supérieure.
- D'indiquer aux membres d'équipage:
 - L'emplacement et le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie
 - **L'emplacement de l'orifice de décharge du compartiment moteur (situé sur la face avant de l'échelle de descente principale).**
- De s'assurer que le matériel de lutte contre l'incendie est facilement accessible lorsque le navire est occupé.

Ne jamais:

- Obstruer les passages vers les issues de secours (panneaux de pont).
- Obstruer les commandes de sécurité (vanne(s) de gaz, vanne(s) de carburant, interrupteurs électriques).
- Obstruer les rangements contenant des extincteurs.
- Laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Utiliser de lampe à gaz dans le navire.
- Remplir un réservoir de carburant ou changer une bouteille de gaz quand le moteur, le réchaud ou un chauffage fonctionnent.
- Fumer en manipulant des carburants ou du gaz.
- Accrocher des rideaux pendants librement à proximité du réchaud ou d'autre appareil à flamme ouverte.
- Stocker de produits combustibles dans le compartiment moteur.
- Garder toujours les cales propres et vérifier qu'il n'y a pas présence de vapeur de fuel ou gaz.

AVERTISSEMENT

- Si un extincteur fonctionnant au CO₂ est installé, l'information suivante doit être affichée près de son emplacement :
« Cet extincteur contient du CO₂ – Ne l'utiliser que pour combattre des feux d'origine électriques ou des feux de cuisine. Pour éviter l'asphyxie après décharge, quitter la zone immédiatement. Ventiler avant d'entrer. »
- Après l'extinction d'un feu, ne pas ouvrir immédiatement le compartiment moteur pour éviter tout dégagement de fumées toxiques et projection de produits incandescents (huile, eau).

CHECK LIST

DEMARRAGE DU MOTEUR :

Ouverture de la vanne d'aspiration moteur
Ouverture vanne carburant
Vérifier le niveau d'huile moteur
Vérifier le niveau du liquide de refroidissement
Vérifier le niveau des batteries
Levier de commande des gaz au point mort, embrayage au point mort
Etablir le contact
Démarrer
Contrôler la sortie d'eau
Extinctions des alarmes et voyants
Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 5 à 6 minutes
Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits de refroidissement de combustible, de lubrifiant et d'échappement

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

ARRET MOTEUR :

Mise au ralenti du moteur pendant 5 minutes
tirez sur le manette étouffoir Arrêt/Stop
Coupez le contact
Fermez les différentes vannes.

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

REEMPLISSAGE DES RESERVOIRS :

Extincteur à proximité
Moteur éteint
Equipements électriques coupés
Panneaux de pont et hublots fermés
Ne pas remplir les réservoirs entièrement pour permettre une expansion du carburant

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AVANT LE DEPART DU PORT

Météo
Ravitaillement
Vêtements pour la navigation
Documents et équipements obligatoires à bord et en état de marche
Équipements de sécurité (brassières, harnais, extincteurs, fusées de détresse, barre franche de secours)
Consignes de sécurité données à l'équipage avec mention des emplacements des équipements
Pompes de cale en état de marche
Feux de navigation en état de marche
Réservoirs carburant remplis
Réservoir d'eau rempli
Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement
Vérification du bon fonctionnement des gouvernails
Filtres à gasoil propres et en état
Niveaux d'huile moteur
Niveaux des batteries
Gréement en état (tension des haubans)
Accastillage en état (poulies, winches, cordages, enrouleur, manivelles, coinçeurs)
Voiles en état (coutures, ralingues, chariots)
Fermer les hublots et panneaux de pont

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AU RETOUR :

Bateau correctement amarré et défendu
Voiles séchées et rangées
Équipement de sécurité séché et rangé
Rinçage du bateau à l'eau douce
Ecarter les drisses pour qu'elles ne battent pas
Lover les différents bouts
Pas de fuite des circuits combustibles
Pas de fuite des circuits sanitaires et d'assèchement
Fermeture des vannes
Ouverture du frigo
Fermeture du circuit électrique

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

9 MOTEUR

Il est nécessaire d'effectuer un entretien régulier en suivant les préconisations du motoriste.

Lisez attentivement la notice d'utilisation du moteur qui accompagne le bateau. N'hésitez pas à consulter votre revendeur ou un professionnel qualifié.

Suivez en particulier les instructions relatives à l'hivernage.

En l'absence de précisions, procéder de la façon suivante :

- Fermer la vanne de prise d'eau moteur,
- Débrancher le tuyau de la vanne de prise d'eau moteur,
- Vidanger le circuit eau de mer,
- Plonger le tuyau dans un bidon de liquide permanent -25° ,
- Faire tourner le moteur jusqu'au rejet du liquide par l'échappement,
- Rebrancher le tuyau sur la vanne à la fin de l'opération,
- Mettre une affiche au tableau électrique et aux coupe-batteries indiquant que la vanne de prise d'eau moteur est fermée.

Anti-siphon



ATTENTION

- Ne pas naviguer sous voiles et moteur si l'angle de gîte est supérieur à 10°
- Tout changement de motorisation doit respecter les capacités du bateau et être réalisé par un motoriste spécialisé en mécanique marine.

9.1. Mise à l'eau du bateau / réglages

ATTENTION

- Après la première mise à l'eau et mise en tension du gréement, vérifiez le lignage de ligne d'arbre ou la collerette du sail drive.
- S'assurer que la vanne de prise d'eau du circuit de refroidissement est ouverte, et qu'il y a bien de l'eau qui sort de l'échappement moteur.
- Bateaux équipés de presse étoupe à joint tournant : purger l'air du presse étoupe après chaque mise à l'eau.

Un contrôle succinct de la fixation de l'hélice lors des mises à l'eau ultérieures pourra être effectué. Un mauvais fonctionnement de l'hélice bec de canard engendre des vibrations. Vérifier régulièrement l'état des anodes et s'assurer qu'elles sont adaptées au milieu environnant (eau douce, eau salée).

9.2. Emission des gaz d'échappement

DANGER !

Les moteurs à combustion produisent du monoxyde de carbone. Une exposition prolongée aux gaz d'échappements peut causer des séquelles graves, voire entraîner la mort.



Localisation du local technique sous le cockpit

9.3. Sécurité

DANGER !

- Le moteur ne doit pas être en marche lorsque des baigneurs évoluent près du bateau afin d'éviter tous risques de blessures graves par l'hélice.
- Le moteur doit si possible être à l'arrêt pour toute opération de maintenance ou de contrôle du moteur. Sinon, une vigilance particulière devra être portée aux organes en mouvement (Arbres d'hélice, courroies, etc...) afin d'éviter tout risque de blessures.



Commande de gaz moteur
Poste de barre

10. INSTALLATION CARBURANT

Les tuyaux souples pour carburant doivent être :

- remplacés par des tuyaux portant le même marquage,
- remplacés en cas de détérioration.
- Le réservoir Fuel correspond aux exigences CE (Normes ISO 10088)

ATTENTION !

- La capacité nominale en carburant n'est pas totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement de votre bateau. Par sécurité, conservez une réserve de 20%.

Ne jamais:

- Entreposer de matière inflammable dans des espaces non ventilés.
- Fumer pendant le remplissage des réservoirs.
- Obstruer les orifices de ventilation (évent, grille d'aération moteur).
- Modifier l'installation sauf si cela est exécuté par un technicien qualifié dans ce domaine.

11. SYSTEME DE GOUVERNE (Normes ISO 12215-8)

Le système de gouverne est un élément essentiel pour la sécurité et le confort de votre navire.

11.1 Barre à roue

Le FEELING 39 est équipé d'une barre à roue et d'un safran, avec un système de transmission mécanique. Les liaisons avec la mèche se font par une biellette et une barre de transmission.



Système de gouverne

Contrôles périodiques à effectuer:

- Contrôler le jeu des différents éléments (mèche safran/paliers, le serrage de l'ensemble de la boulonnerie).

En cas de doute ou problème, consulter votre revendeur.

11.2. Barre franche de secours

ATTENTION

- Le FEELING 39 est équipé d'une barre franche de secours qui doit rester facilement accessible, nous vous conseillons de la stocker dans un coffre de cockpit proche du nable.
- Elle n'est conçue que pour naviguer à vitesse réduite en cas d'avarie de la barre.

Pour l'utiliser:

- Dévisser le bouchon de nable situé sur le fond de cockpit,
- Mettre en place la barre sur la tête de mèche du safran.

12. NAVIGATION

AVERTISSEMENT

- Dans toutes les situations, adapter la vitesse de votre bateau aux conditions environnantes et conservez une marge de sécurité. Faites particulièrement attention:
 - A l'état de la mer, aux courants, à la force du vent.
 - Au trafic.
 - Aux manœuvres de port.
 - Aux passages dans les zones de mouillage.
- Observer les règles de priorité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par le COLREG
- Assurez-vous de toujours disposer d'une distance suffisante pour vous arrêter ou manœuvrer si nécessaire afin d'éviter une collision
- Respecter les zones de limitation de vitesse.
- Par courtoisie et par sécurité pour les autres navires, veillez à ne pas produire un sillage important à proximité d'autres embarcations

AVERTISSEMENT

- Vous devez équiper votre bateau de lignes de vie. Des points d'ancrage sont prévus sur le pont. Référez-vous au plan d'accastillage de votre bateau.
- La stabilité de votre bateau a été étudiée en tenant compte des options catalogue chantier. Tout changement dans la disposition des masses à bord (par exemple : l'addition d'un radar, le changement d'un moteur etc...) peut affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.
- Le remorquage d'un bateau entraîne une surcharge importante, ayant une incidence défavorable sur la stabilité de votre bateau.
- **Ne jamais :**
 - Soulever de poids importants à l'aide de la bôme.

13. PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

Votre bateau est protégé contre la foudre. Le gréement est relié électriquement à la masse. Il est toutefois nécessaire pour votre sécurité de respecter certaines précautions.

13.1. Maintenance

Si le navire a été atteint par la foudre :

- l'installation de protection doit être inspectée pour déceler les dégâts matériels et vérifier l'intégrité du dispositif ainsi que la continuité de la mise à la masse.
- les compas, les dispositifs électriques et électroniques doivent être examinés afin de déterminer si des dégâts ou des changements d'étalonnage se sont produits.

13.2. Protection des personnes pendant un orage

AVERTISSEMENT

Lors d'un orage, il est préférable de respecter les consignes suivantes :

- Les personnes doivent se tenir autant que possible à l'intérieur du navire.
- Les personnes ne doivent pas se trouver dans l'eau ni laisser pendre leurs bras et leurs jambes dans l'eau.
- Tout en assurant un contrôle satisfaisant du navire et de la navigation, les personnes ne doivent toucher à aucune partie raccordée à une installation de protection contre la foudre, surtout pas de manière à relier ces parties.
- Il est souhaitable que les personnes évitent tout contact avec les parties métalliques du gréement, les espars, les pièces d'accastillage et les filières.

14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Nous vous invitons à vous tenir informés des règlements locaux de respect de l'environnement, et à respecter les réglementations internationales contre la pollution en milieu marin (MARPOL) ainsi que les codes de bonne pratique.

ATTENTION !

- La plupart des produits d'entretien, des huiles moteurs et des hydrocarbures ne sont pas neutres pour l'environnement, il faut donc les décharger dans des lieux réglementés (renseignez-vous auprès de la capitainerie).
- Certains produits peuvent également présenter des risques pour votre sécurité et celle des autres, c'est pourquoi il est important de lire et de respecter les conseils d'utilisation.
- Les substances utilisées doivent être étiquetées et stockées dans un endroit approprié et ventilé du bateau.

15. ARMEMENT DE SECURITE

L'armement de sécurité obligatoire n'est pas harmonisé au sein de la communauté européenne. Il convient de vous informer quant aux prescriptions nationales en vigueur pour les navires marqués CE.

En France, les navires de plaisance revêtus du marquage CE doivent posséder à bord le matériel d'armement et de sécurité prévu pour la catégorie de navigation retenue par le plaisancier dans les limites suivantes :

Catégorie de conception	Catégories de navigation possibles
A	1.2.3.4.5.6
B	2.3.4.5.6
C	4.5.6
D	6

Votre bateau doit être équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son manuel d'utilisation. L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité (harnais, fusée, radeau de survie, etc...), les écoles de voiles et les clubs organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

16. MANUTENTIONS, TRANSPORT, MISE A SEC

Lors des grutages, veillez à ce que les élingues soient correctement positionnées et qu'elles ne portent ni sur l'hélice, l'arbre d'hélice ou une sonde fragile.

Les portiques de levage seront assez larges ou équipés d'écarteurs de manière à ne pas exercer sur les listons d'efforts transversaux excessifs.

Evitez que les élingues portent sur les filières. Lors des transports ou des mises à sec, il convient que la quille soit bien en appui sur sa semelle en position petit tirant d'eau et supporte l'essentiel des poids du bateau.

Les patins de ber doivent être positionnés au niveau d'éléments structurels et n'exercer que la pression nécessaire au bon équilibre du bateau.

Profitez des sorties d'eau pour inspecter l'hélice, le safran, les passe coques et les sondes.

17. GARANTIE

Nous garantissons pendant le délai légal tout vice caché qui rendrait nos produits inaptes à la navigation. Toute modification des produits, notamment par adjonction de pièces autres que des pièces d'origine entraîne la déchéance de la garantie.

La garantie permet à l'acheteur d'obtenir la réparation ou le remplacement de la pièce reconnue défectueuse, dès lors que l'utilisateur aura procédé normalement et convenablement à l'entretien requis. Notre garantie ne couvre ni frais de transport, ni frais de manutention, ni quelque autre préjudice, notamment lié à l'immobilisation du voilier.

Garantie légale

Le chantier doit la garantie légale définie aux articles 7 et 8 de la loi n° 6765 DU 3/01/67 portant statut des navires, et ainsi libellé :

Article 7 : Le constructeur est garant des vices cachés du navire malgré la recette sans réserve par le client.

Article 8 : L'action en garantie contre le constructeur se prescrit par un an. Ce délai ne commence à courir en ce qui concerne le vice caché, que depuis sa découverte.

Garantie contractuelle

Sans préjudice des garanties légales, le propriétaire, qu'il s'agisse de la société
Ou bénéficie à titre personnel d'une garantie d'un an, à compter du jour définitif de la recette du navire, contre, entre autres, tout vice de construction ou de matière.

La garantie porte sur la totalité du navire, des matériaux et matériels installés à bord du navire par le chantier, ses fournisseurs et ses sous-traitants et qui ont été facturés par le chantier.

La garantie porte sur les pièces et la main d'œuvre

Elle se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces ou matériel reconnus défectueux à l'usage, sans que le constructeur ait à supporter les frais ou les conséquences de la défectuosité.

La garantie est retirée et le constructeur dégagé de sa responsabilité lorsque :

Le matériel a été transformé, modifié ou réparé en dehors du chantier sans autorisation préalable du constructeur.

A- Si l'utilisation ne correspond pas à ses caractéristiques techniques,

B- Les avaries sont dues à une fortune de mer, à une négligence, à un mauvais entretien.

L'acheteur ne pourra bénéficier de la garantie que s'il avise le constructeur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois à compter de la découverte du vice.

Litige

Le constructeur et l'acheteur s'engagent à rechercher avant toute action contentieuse une solution amiable par l'intermédiaire d'une personne choisie d'un commun accord entre les deux parties. Celle-ci devra rendre son avis dans un délai d'un mois

Attribution de juridiction

Tout litige pouvant s'élever au sujet de l'interprétation ou de l'application du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du constructeur, statuant en droit Français, même en cas de garantie ou de pluralité des défenseurs.

charte pour la mer et les rivières

*L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.*

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999





Au service des plaisanciers et des professionnels de la mer

Les sauveteurs en mer veillent...

Tous les marins savent qu'on ne badine pas avec la grande bleue ... Malgré les progrès considérables réalisés en matière de sécurité par les constructeurs de bateaux, un événement de mer est toujours possible et vous pouvez avoir un jour besoin des « sauveteurs en mer ».

A toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7, 3 500 bénévoles sont prêts à appareiller dans la demi-heure pour aller porter secours à ceux qui sont en difficulté ... et cela parfois au péril de leur propre vie !

C'est grâce au maillage très serré de ses 255 stations en France et dans les D.O.M. que « Les Sauveteurs en Mer » assurent aujourd'hui près de 50% du sauvetage en France.

En mer, vous pouvez avoir besoin d'eux, à terre ils ont besoin de vous...

Le sauvetage des vies humaines est gratuit mais les moyens mis en oeuvre coûtent cher. Les sauveteurs en mer, qui se recrutent de plus en plus parmi les plaisanciers, ont besoin de vous pour entretenir, moderniser et remplacer leurs moyens nautiques (1 canot tous temps coûte 4,2 MF !).

Venez donc soutenir ou même rejoindre ces marins, hommes et femmes, désintéressés, discrets et efficaces : prenez contact avec le responsable de la station la plus proche du port d'attache de votre bateau ou avec notre siège à Paris.



ENTRE MARINS...



- avant de prendre la mer, informez vos proches de vos intentions
- renseignez vous sur les conditions locales (météo, courant, etc)
- possédez des moyens radio VHF fiables et contrôlez-les
- faites porter un gilet de sauvetage aux enfants

**UNE VIE HUMAINE N'A PAS DE PRIX ...,
UN CANOT DE SAUVETAGE EN A UN !**

LES SAUVETEURS EN MER (S.N.S.M.)

Siège social: 31, cité d'Antin 75009 PARIS

Tel: 01 56 02 64 64 - Fax: 01 56 02 64 63 - E-mail: www.snsnm.com.fr



Je soutiens la SNSM et j'adhère !

Je joins un chèque de: 130 FF min (20 €) - 300 FF (45 €) (donateur) - 2500 FF (380 €) (bienfaiteur)

Un reçu de déductibilité fiscale me sera adressé avec la carte et l'autocollant de membre

NOM:.....PRENOM:.....

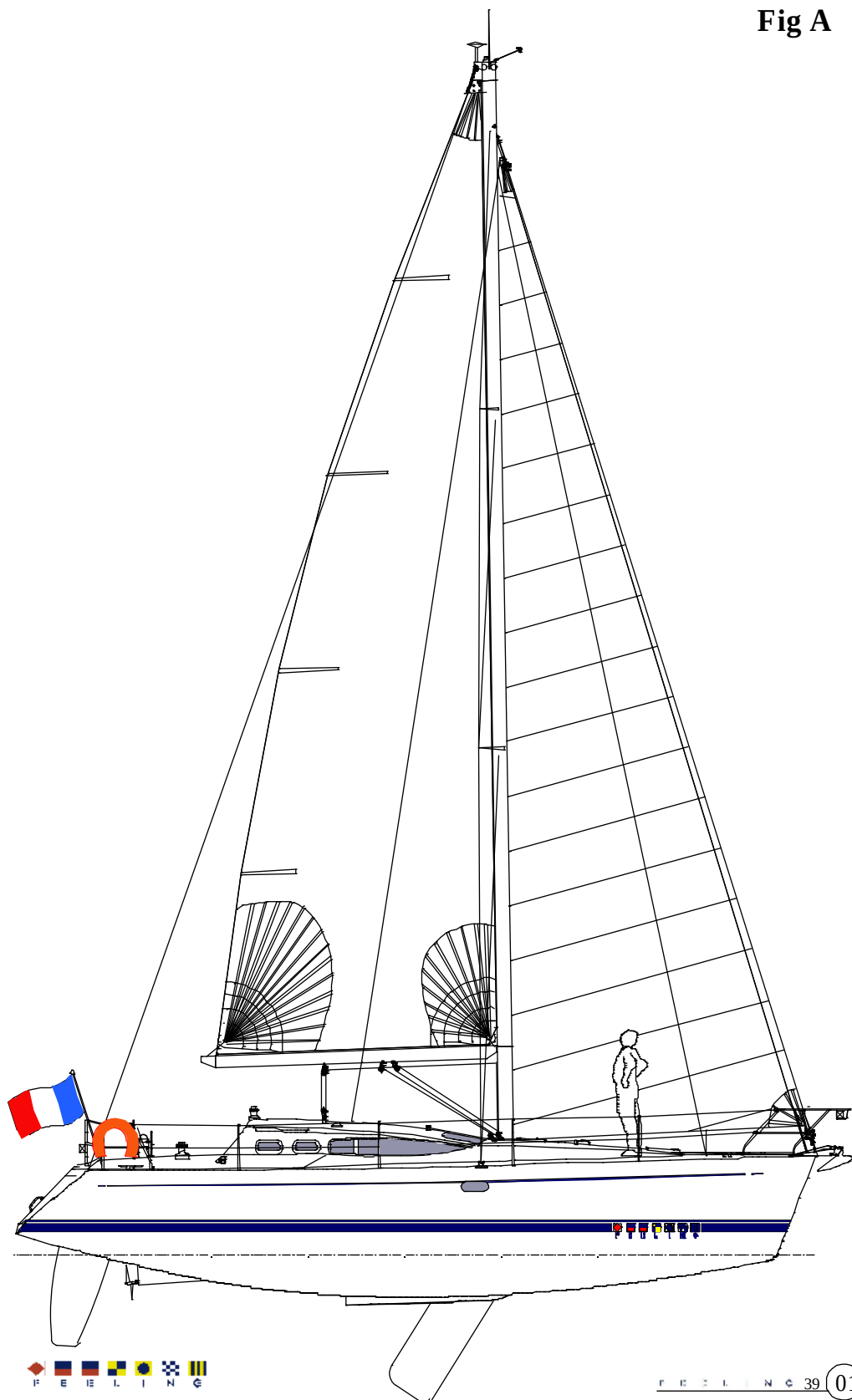
ADRESSE:.....

Téléphone:.....email:.....

PLANS

1	Présentation	Page35
2	Aménagement	Page38
3	Accastillage	Page42
4	Voilure	Page44
5	Manoeuvres	Page46
6	Circuit 220 v	Page48
7	Circuit de charges et puissance	Page50
8	Tableau électrique 12 v	Page52
9	Moyens de sauvetage	Page54
10	Implantation électrique 12v	Page56
11	Implantation 220V	Page60
12	Appareil à gouverner	Page62
13	Circuit gaz	Page65
14	Evacuation et extincteurs	Page67
15	Circuit d'eau douce	Page69
16	Circuit d'assèchement	Page72
17	Vannes et passe coques	Page74
18	Implantation mécanique	Page76
19	Circuit GO	Page78
20	Eaux grises et noires	Page80
21	Holding Tank	Page82
22	Manœuvre de dérive	Page84
23	Plan de levage	Page86
24	Liste des documents joints	Page88

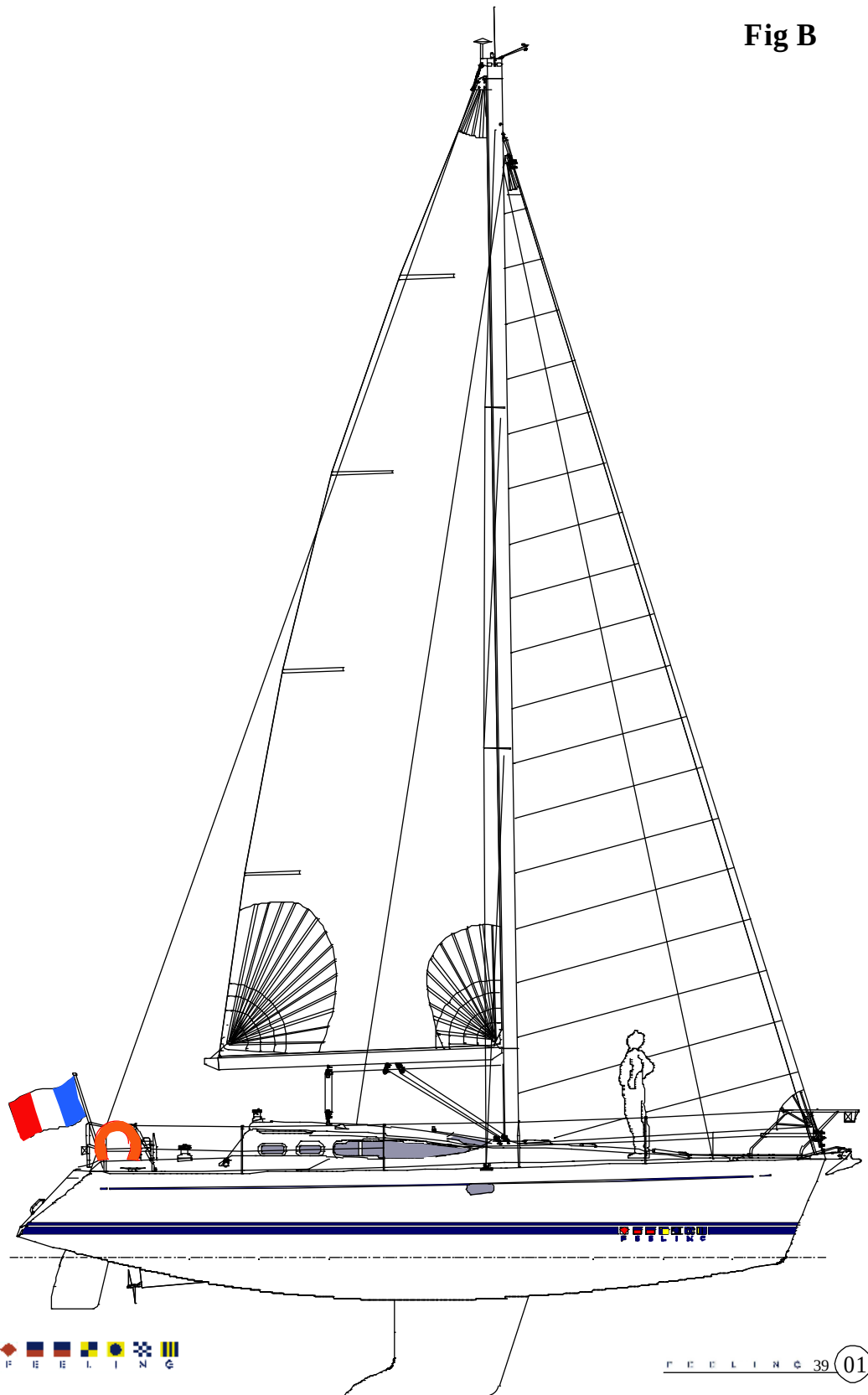
Fig A



F E E L I N G

F E E L I N G 39 01

Fig B



FEELING

FEELING 39 01

 PRESENTATION	 PRESENTATION
<u><i>Plan de présentation</i></u> Fig A : Version quillard Fig B : Version dériveur int. Longueur hors tout : 11,70 m Longueur de coque : 11,64 m Longueur à la Lwl : 9,92 m Maître bau : 4,02 m Tirant d' eau quillard 2,00 m Tirant d' eau Dériveur 0,70 / 2,20 m Tirant d' air 16,88 m Déplacement lège Quillard 7150 kg Déplacement lège Dériveur 7825 kg Poids du lest Quillard 2915 kg Poids du lest Dériveur 3590 kg Index 1 : Plan de présentation Index 2 : Plan d'aménagement Index 3 : Plan d'accastillage Index 4 : Plan de voilure Index 5 : Plan de manœuvre Index 6 : Circuit 220 V Index 7 : Circuit de charge Index 8 : Tableau électrique 12 V Index 9 : Moyen de sauvetage Index 10 : Implantation 12 V Index 11 : Implantation 220 V Index 12 : Système de gouvernail Index 13 : Circuit gaz Index 14 : Evacuation et extincteurs Index 15 : Circuit d' eau douce Index 16 : Circuit d' assèchement Index 17 : Evacuation et vannes Index 18 : Implantation moteur Index 19 : Circuit gazoil Index 20 : Eaux grises et noires Index 21 : Holding tank Index 22 : Manœuvre de dérive Index 23 : Plan de grutage	

Fig A

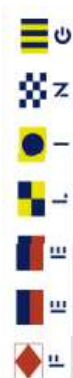
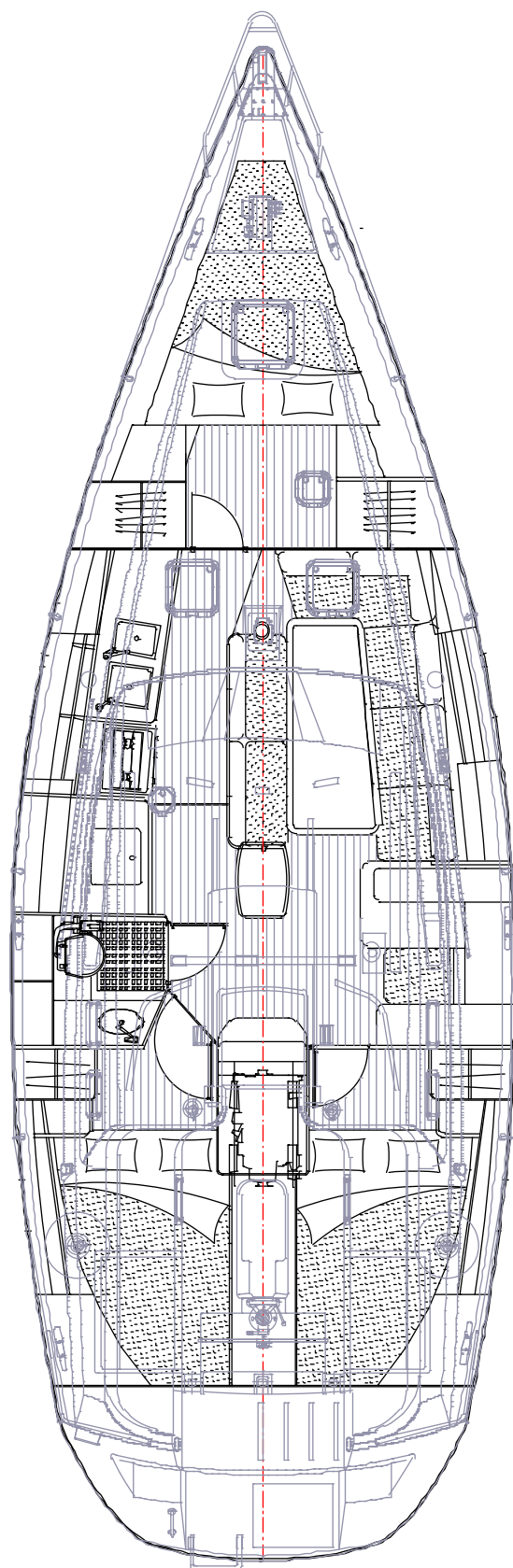
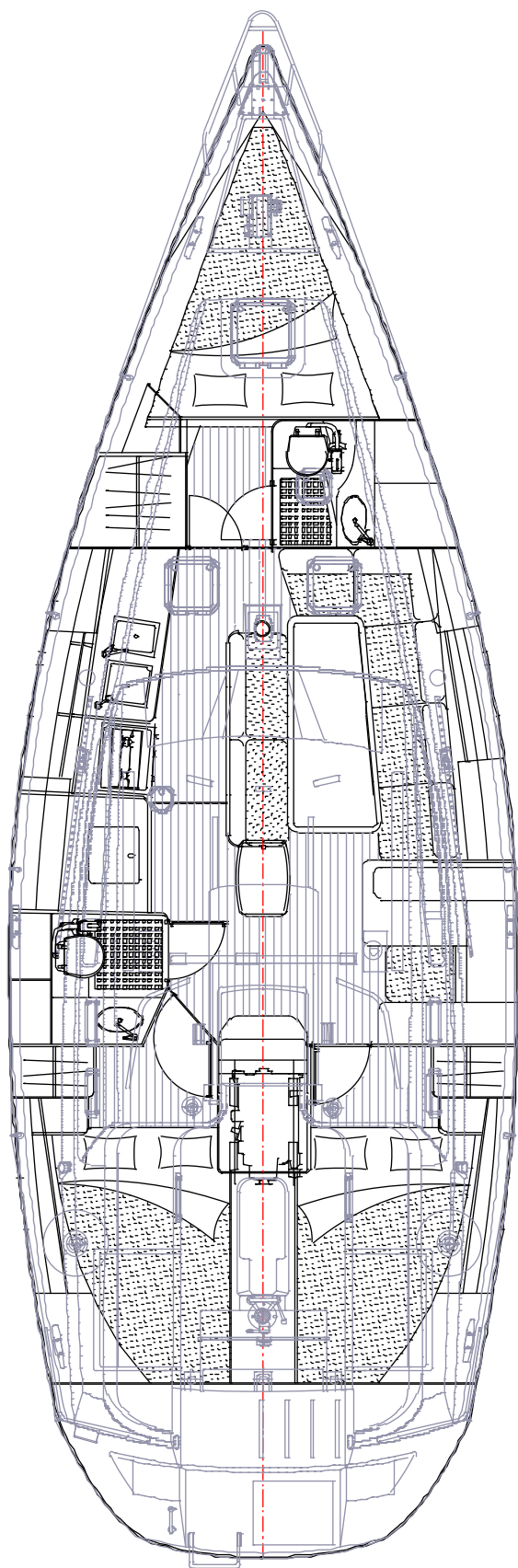


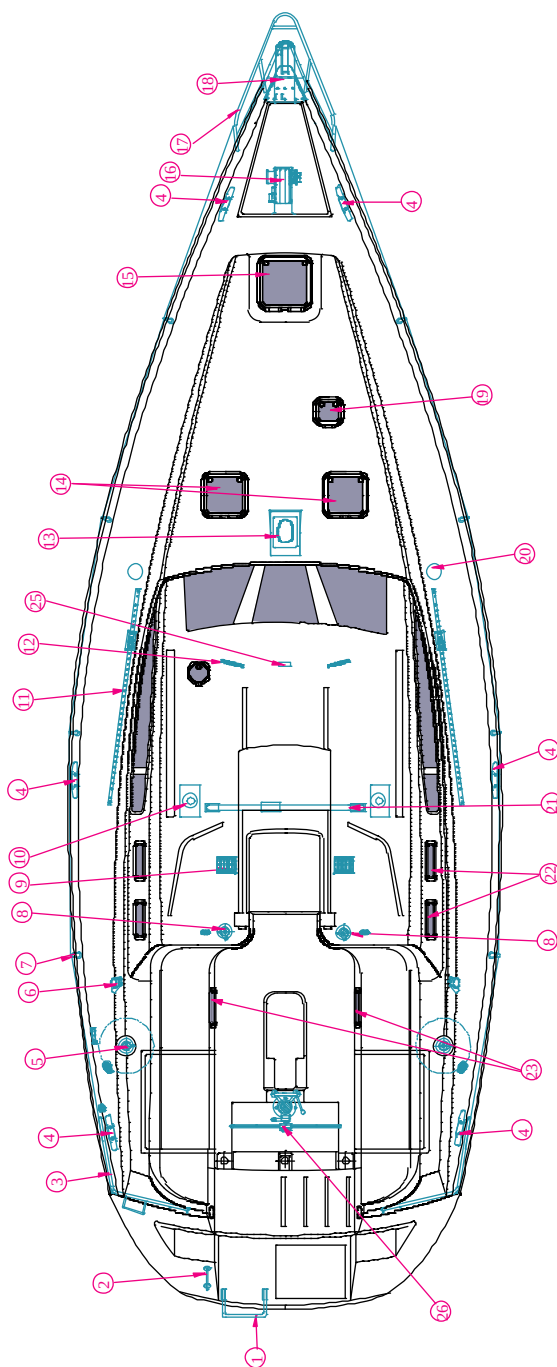
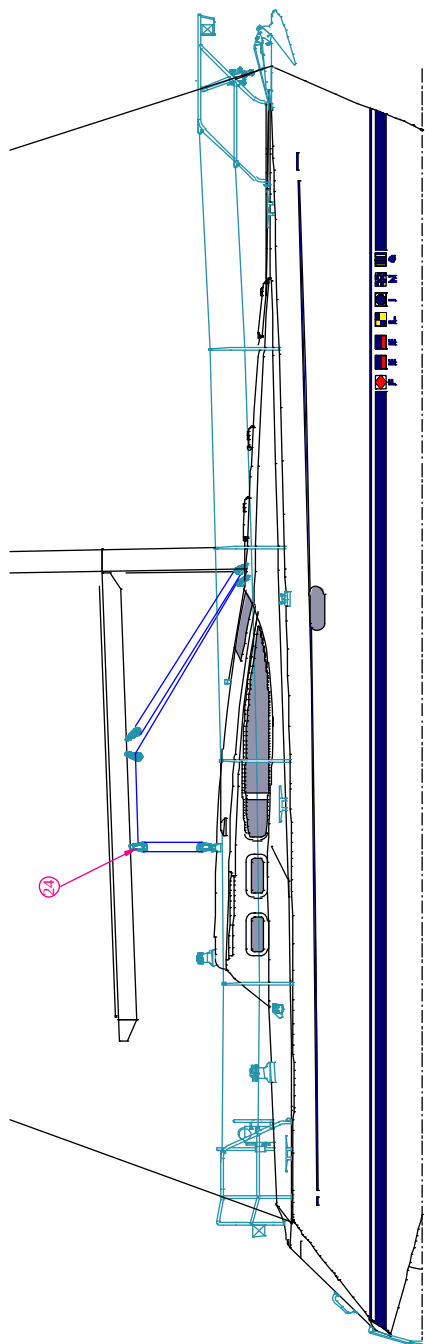
Fig B



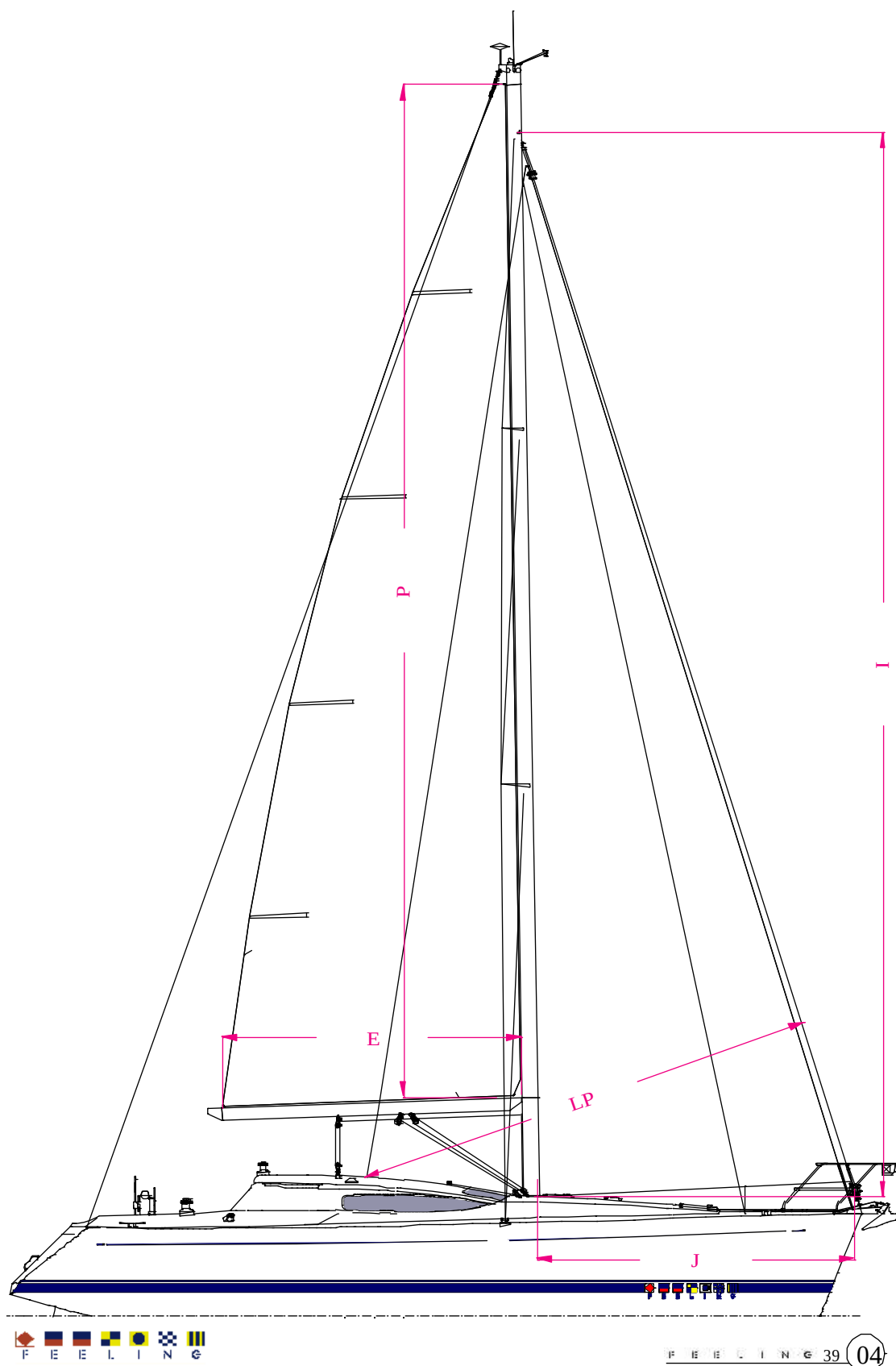
This is a detailed technical drawing of the deck plan for the boat 'SILVER'. The drawing is oriented vertically, with the bow at the top. A central red dashed line indicates the longitudinal axis of symmetry. The deck is divided into several sections. At the bow, there is a small cockpit area with a table and chairs. Moving aft, there is a larger cockpit area with a table and chairs, and a smaller area with a table and chairs. The deck is covered with various equipment, including a large rectangular area with a grid pattern, a circular area with a grid pattern, and a rectangular area with a grid pattern. The drawing shows the layout of the deck, including the positions of the tables, chairs, and other equipment. The overall design is symmetrical and functional, typical of a technical drawing for a boat.



 AMENAGEMENT	 ACCOMMODATIONS
Fig A 1 cabine avant 2 cabines double arrière 1 cabinet de toilette à babord arrière Fig B 1 cabine avant propriétaire 2 cabines double arrière 1 cabinet de toilette à babord arrière 1 cabinet de toilette à tribord avant Fig C 1 cabine avant couchage latérale Tb 2 cabines double arrière 1 cabinet toilette à babord arrière	



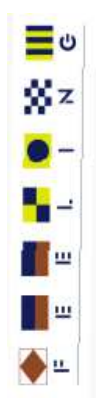
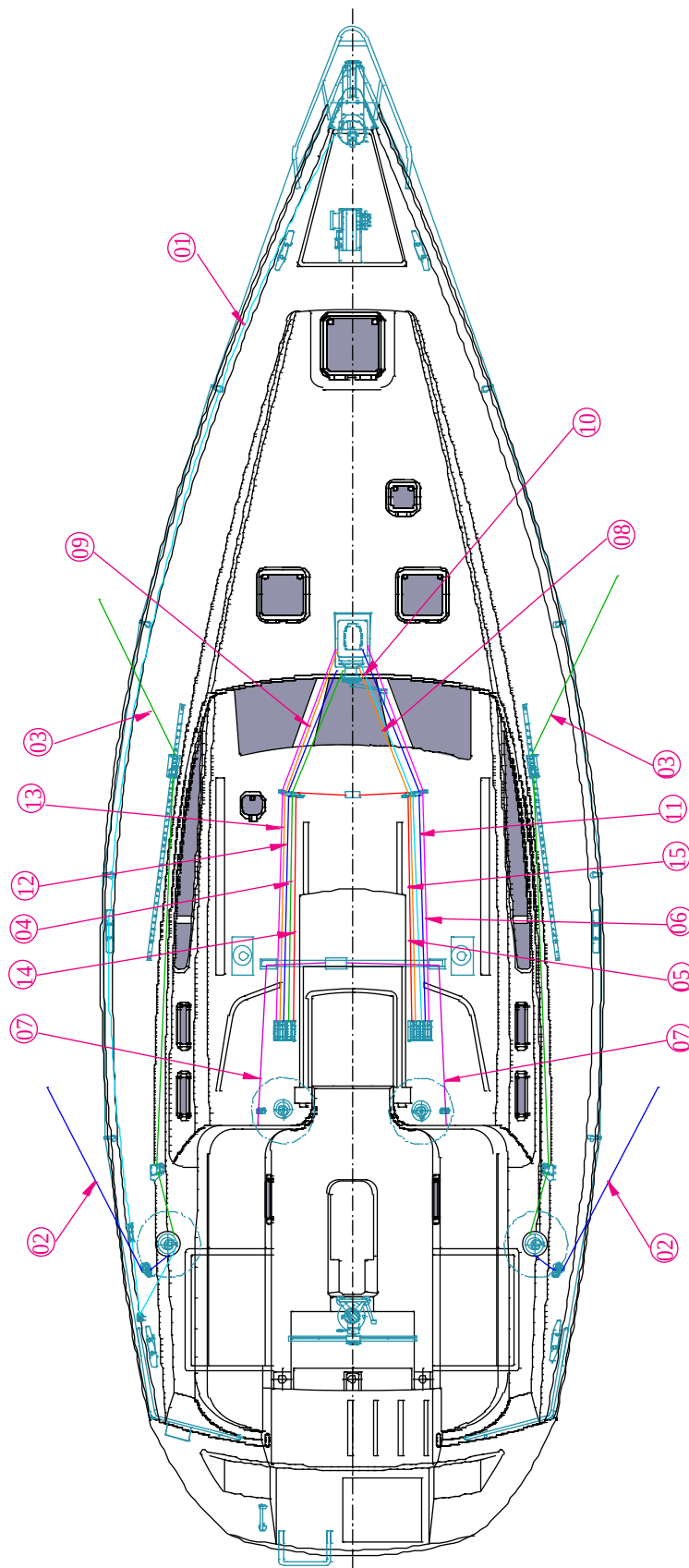
 ACCASTILLAGE		 FITTINGS	
Rep.	Désignation	Ref	Description
1	Echelle de bain		
2	Main courante arrière		
3	Balcon arrière		
4	Taquet d'amarrage		
5	Winch génois/spi		
6	Poulie de renvoie génois		
7	Chandelier		
8	Winch de drisse		
9	Bloqueur de drisse		
10	Aérateur		
11	Rail d'écoute de génois		
12	Poulie plat pont		
13	Emplanture de mat		
14	Panneaux de pont		
15	Panneaux de pont		
16	Guindeau électrique		
17	Balcon avant		
18	Ferrure d'étrave		
19	Panneaux de pont 10 x 10		
20	Cadène de hauban		
21	Rail d'écoute de GV		
22	Hublot de roof		
23	Hublot de cockpit		
24	Palan d'écoute de GV		
25	Poulie de remontée de dérive (Version dériveur)		
26	Barre à roue		



FEELING

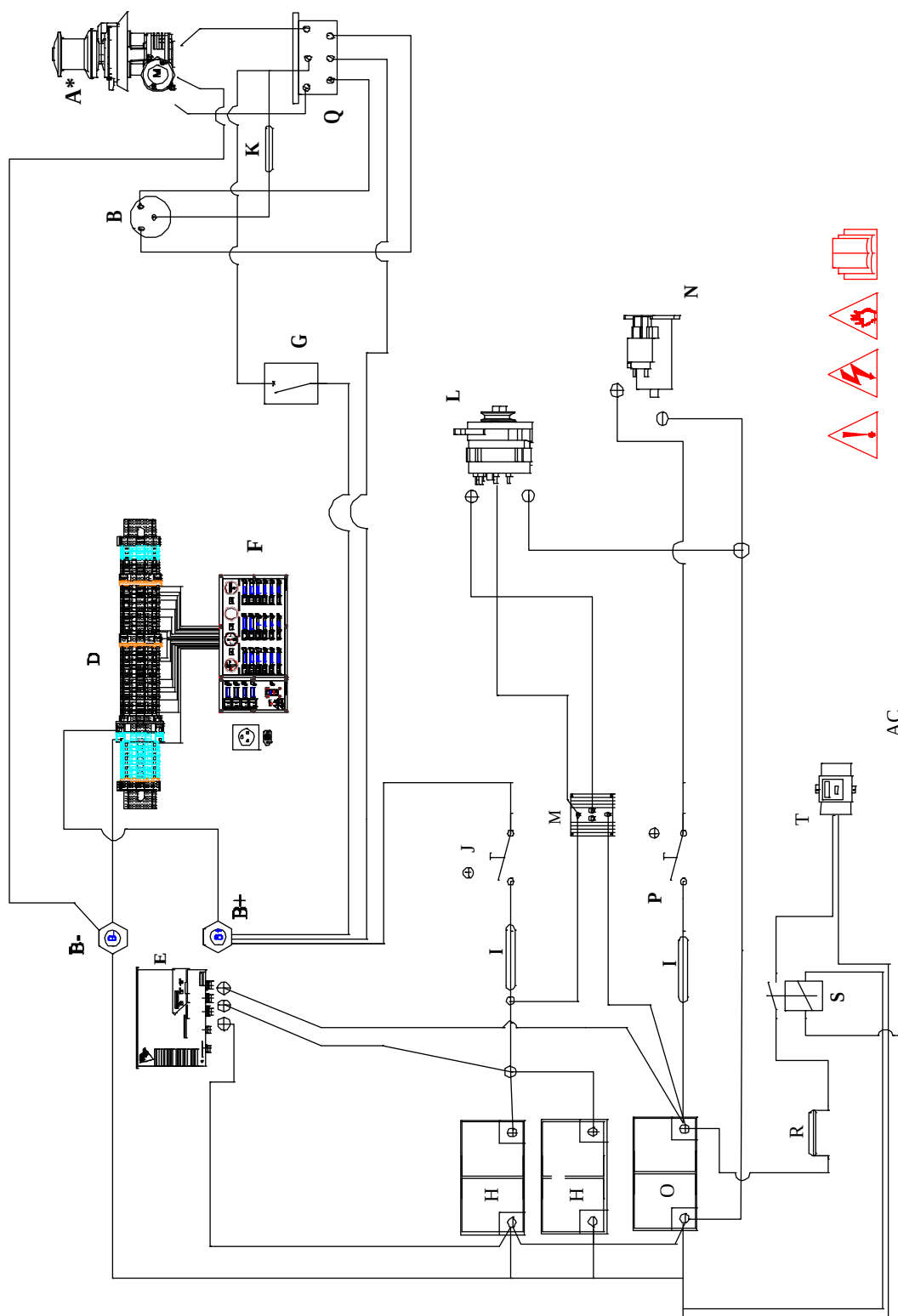
FEELING 39 04

 VOILURE		 SAIL PLAN	
I	14,35 m		
J	4,29 m		
P	13,65 m		
E	4,10 m		
LP Génois	5,45 m		
Surface génois	46,00 m ²		
Surface grand voile	34,00 m ²		
Surface de spi symétrique	107,00 m ²		
Surface spi asymétrique	96,00 m ²		
Etai monotoron	Diam. 8		
Pataras	Diam. 7		
Bas haubans monotoron	Diam. 8		
Haubans monotoron	Diam. 8		
Intermédiaire	Diam. 7		
Patte d'oie	Diam. 7		



 CIRCUIT DE DRISSES ET D'ECOUTES		 RUNNING RIGGING	
Rep.	Désignation mât classique	Ref.	Description standard mast
1	Bosse d'enrouleur de Génois	1	
2	Ecoute de spi*	2	
3	Ecoute de Génois	3	
4	Bosse de Ris 2 (Auto)	4	
5	Ecoute de G.V	5	
6	Hale-bas	6	
7	Charoit de G.V	7	
8	Bosse de bordure	8	
9	Bosse de Ris 1 (Auto)	9	
10	Bosse de Ris 3 (Manuel)	10	
11	Drise de G.V	11	
12	Drise de Spi	12	
13	Drise de Génois	13	
14	Drise descente dérive	14	
15	Drise montée dérive	15	
* Option			

 CIRCUIT 220V		 220V SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Équipement</i>		<i>Equipment</i>
A	Prise de quai	A	Shore connection - plug and socket
B	Coffret électrique avec disjoncteur général	B	Electrical box with main circuit breaker
C	Chauffe-eau	C	Water heater
D	Prises 220 V	D	220 V outlets
E	Boîte de connexion	E	Connection box
F	Disjoncteur différentiel	F	Dual polar differential switch
G	Chargeur	G	Battery charger
H	Ligne de quai	H	Shore cable
	<i>Couleurs des fils électrique</i>		<i>Colours of electrical wiring</i>
b	Bleu clair	b	Light blue
g	Vert	g	Green
m	Marron	m	Brown
n	Noir	n	Black
r	Rouge	r	Red
v	Vert jaune	v	Green yellow
w	Blanc	w	White



 CIRCUIT DE CHARGE ET DE PUISSANCE		 CHARGING AND POWER SYSTEM	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
A	Guindeau	A	Windlass
B	Commande guindeau (montée-descente)	B	Windlass remote control
C	Relais télécommande guindeau	C	Remote control relay
D	Bornier	D	Terminal strip
E	Chargeur	E	Battery charger
F	Tableau 12 V	F	12 VDC panel
G	Disjoncteur unipolaire 80 A guindeau	G	Single pole 80 A circuit breaker
H	Batteries services 95 Ah (3 en std)	H	House batteries 95 Ah (3 as std)
I	Fusibles 125 A	I	125 A fuse
J	Coupe-batterie service	J	House battery switch
K	Fusible 5 A	K	5 A fuse
L	Alternateur	L	Alternator
M	Répartiteur	M	Isolator
N	Démarrreur	N	Starter motor
O	Batterie moteur	O	Engine battery
P	Coupe-batterie moteur	P	Engine battery switch
Q	Relais guindeau	Q	Windlass relay
B-	Boulon -	B-	- bolt
B+	Boulon +	B+	+ bolt
R	Fusible 5 A (ventilateur comp.machine)	R	5 A fuse
S	Relais ventilateur	S	Fan relay
T	Ventilateur électrique	T	Fan
AC	Après contact moteur	AC	

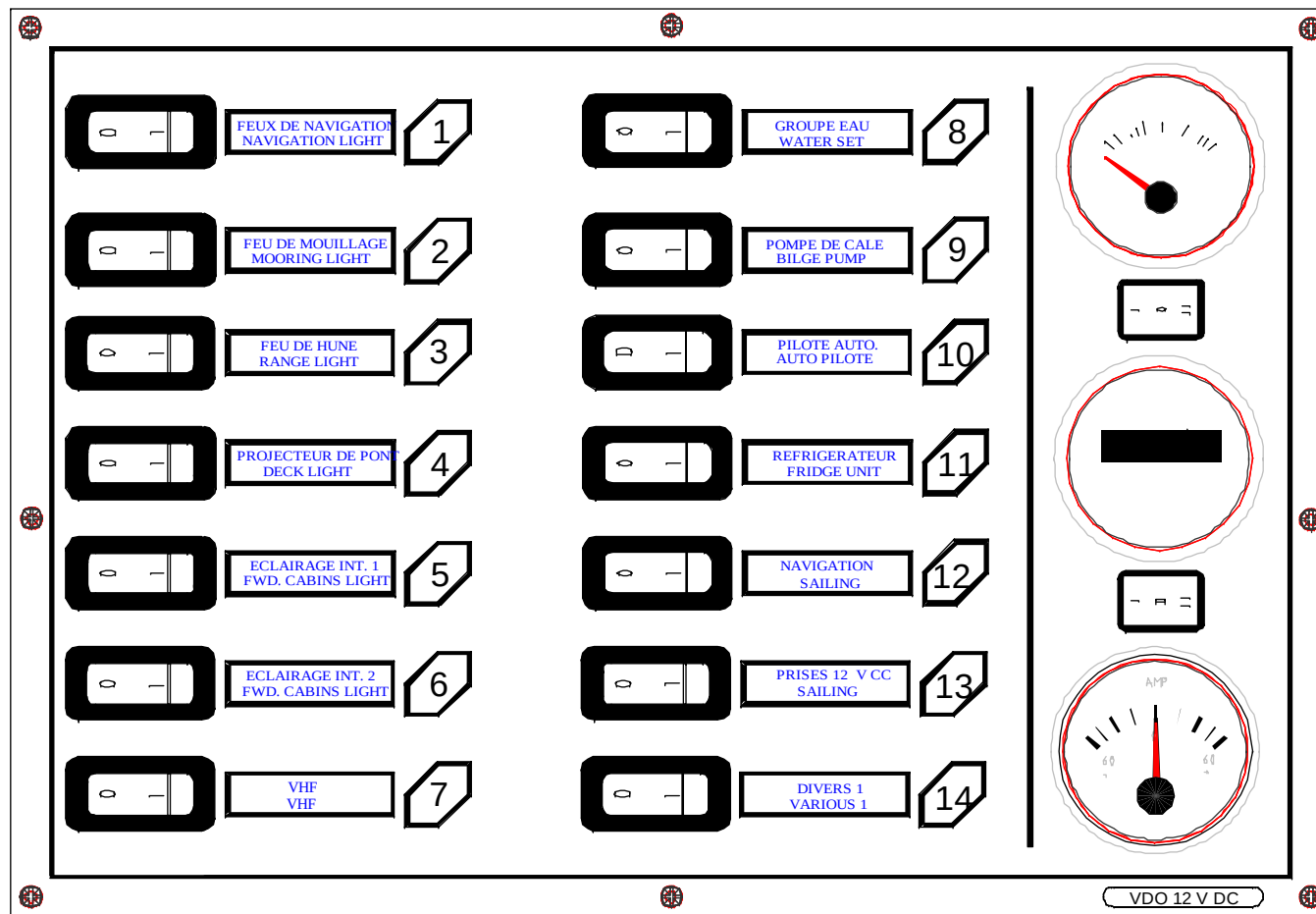


 TABLEAU ELECTRIQUE 12V			 12V ELECTRICAL PANEL		
Rep.	Désignation	Protection	Ref.	Description	Protection
1	Feux de navigation		1	Navigation light	
2	Feu de mouillage		2	Mooring light	
3	Feu de hune		3	Range light	
4	Projecteur de pont		4	Deck light	
5	Eclairage int. 1		5	FWD. Cabins light	
6	Eclairage int. 2		6	FWD. Cabins light	
7	VHF		7	VHF	
8	Groupe d'eau		8	Water set	
9	Pompe de cale		9	Bilge pump	
10	Réfrigérateur		10	Fridge unit	
11	Vidange douche		11	Shower pump	
12	Navigation		12	Sailing	
13	Prises 12 V CC		13	12 V DC outlets	
14	Divers 2		14	Various 1	

 Moyen de sauvetage		 	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
1	1 Radeau de survie	1	1 Life raft
2	1 Echelle repliable dans tableau arrière (récupération de l'homme à la mer)	2	1 Folding swin ladder on he trasom door (use it to reboard a man)
3	Cadène de harnais	3	
4	Ligne de vie de pont Td *	4	Starboard life line *
5	Ligne de vie de pont Bd *	5	Port life line *
6	Taquets de remorquage	6	Towing cleats
Zone pont de travail		Working deck	
7	Zone teck	7	Teak area
8	Zone antidérapant	8	Non-skid area
* Option		* Option	

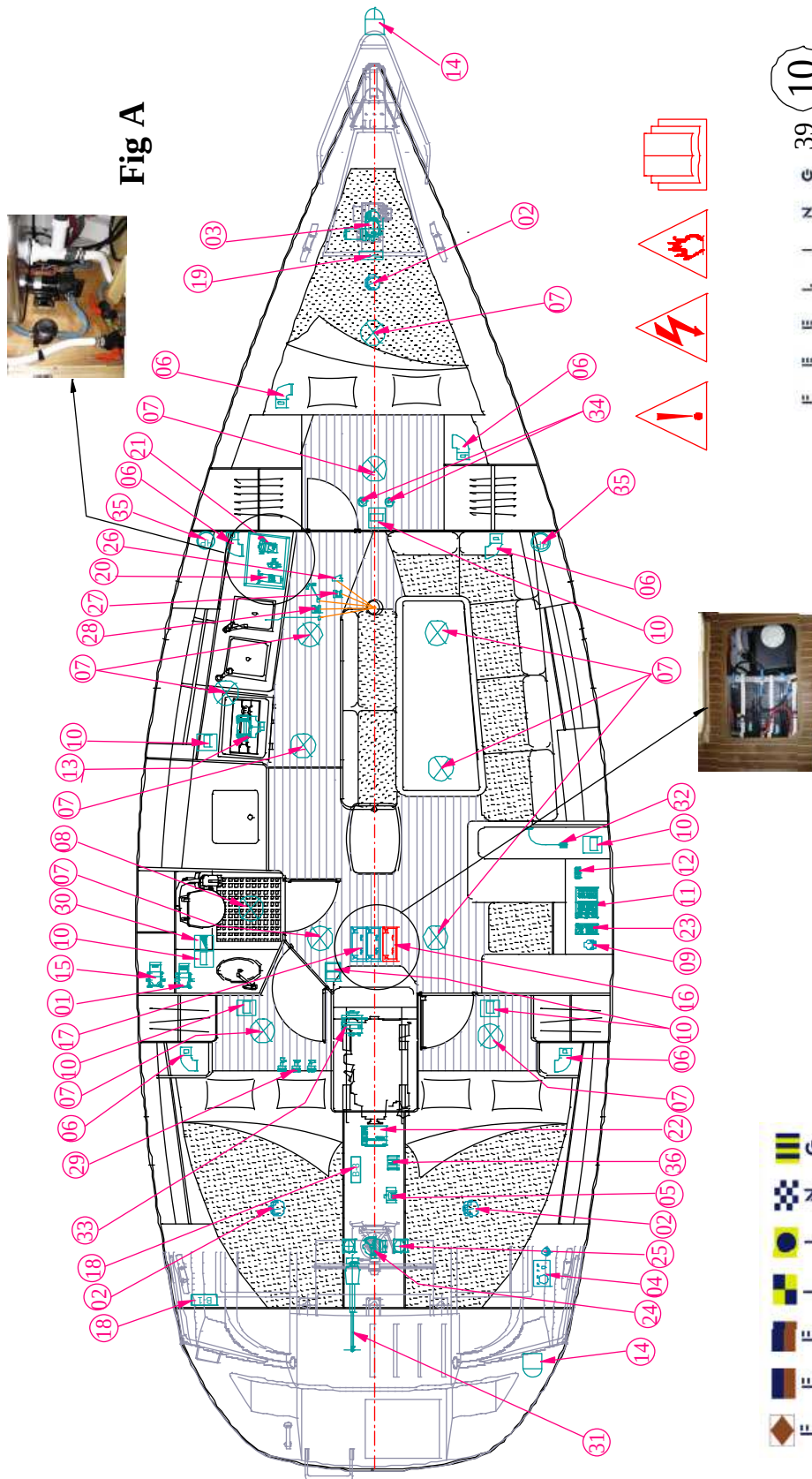
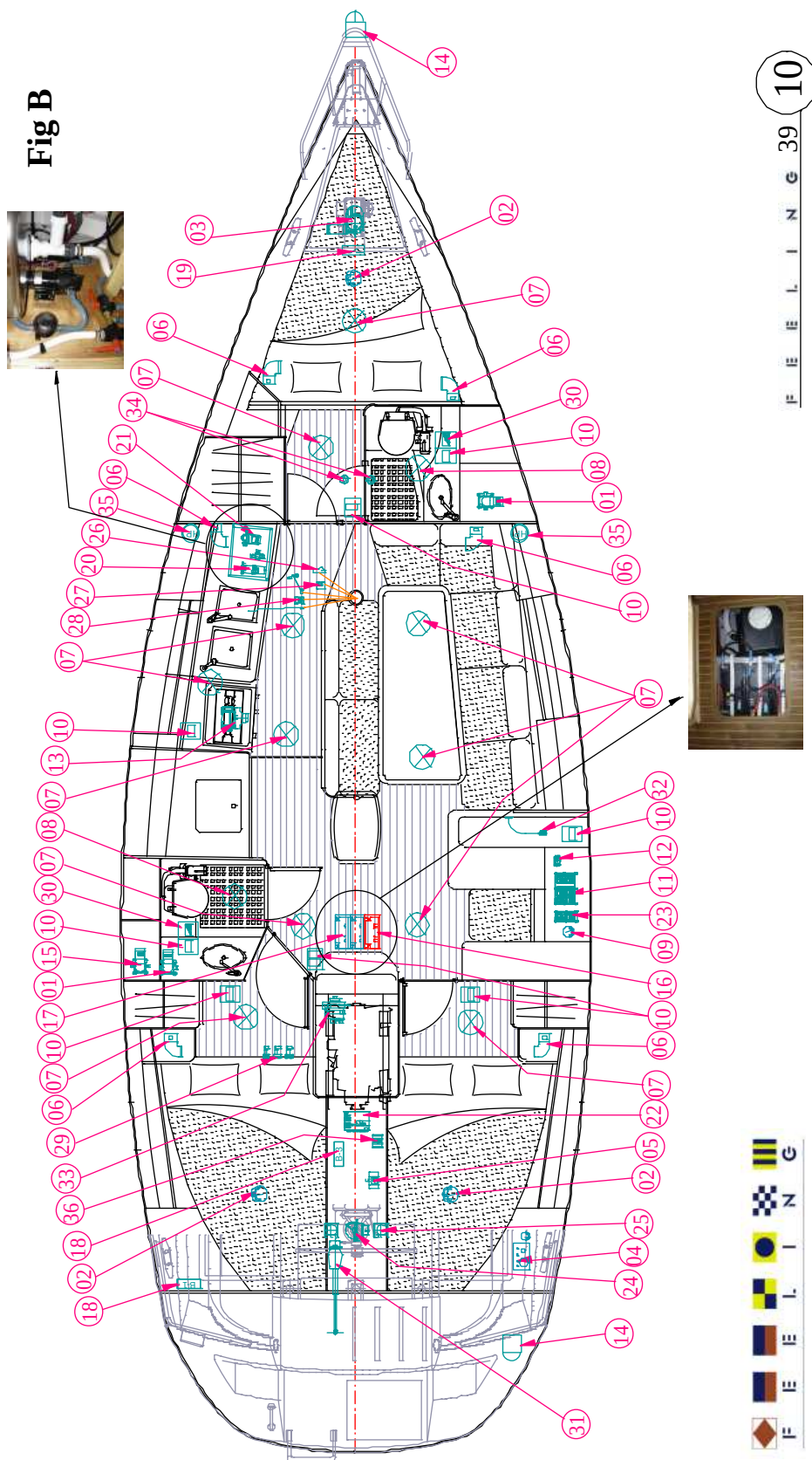
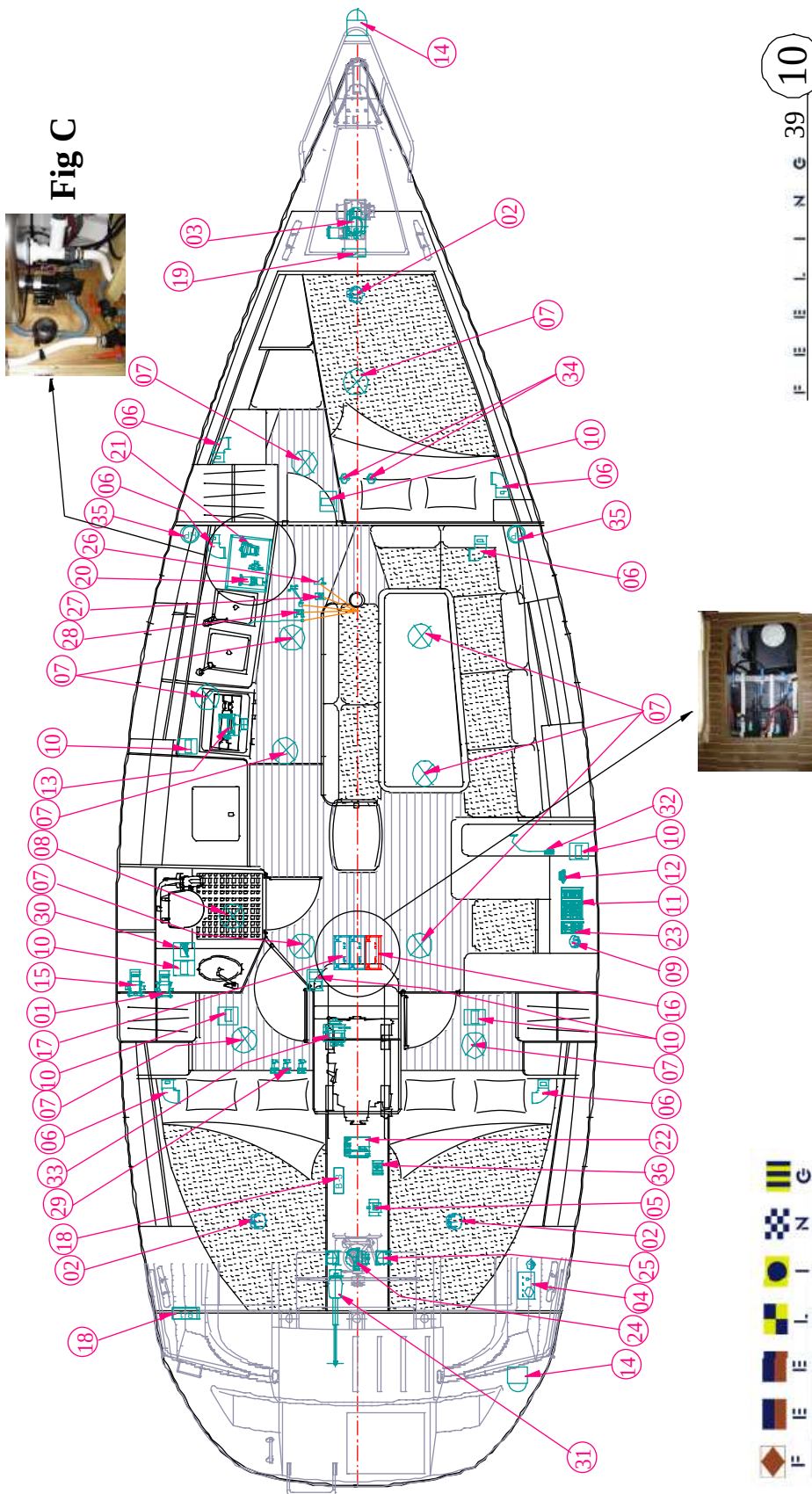


Fig A

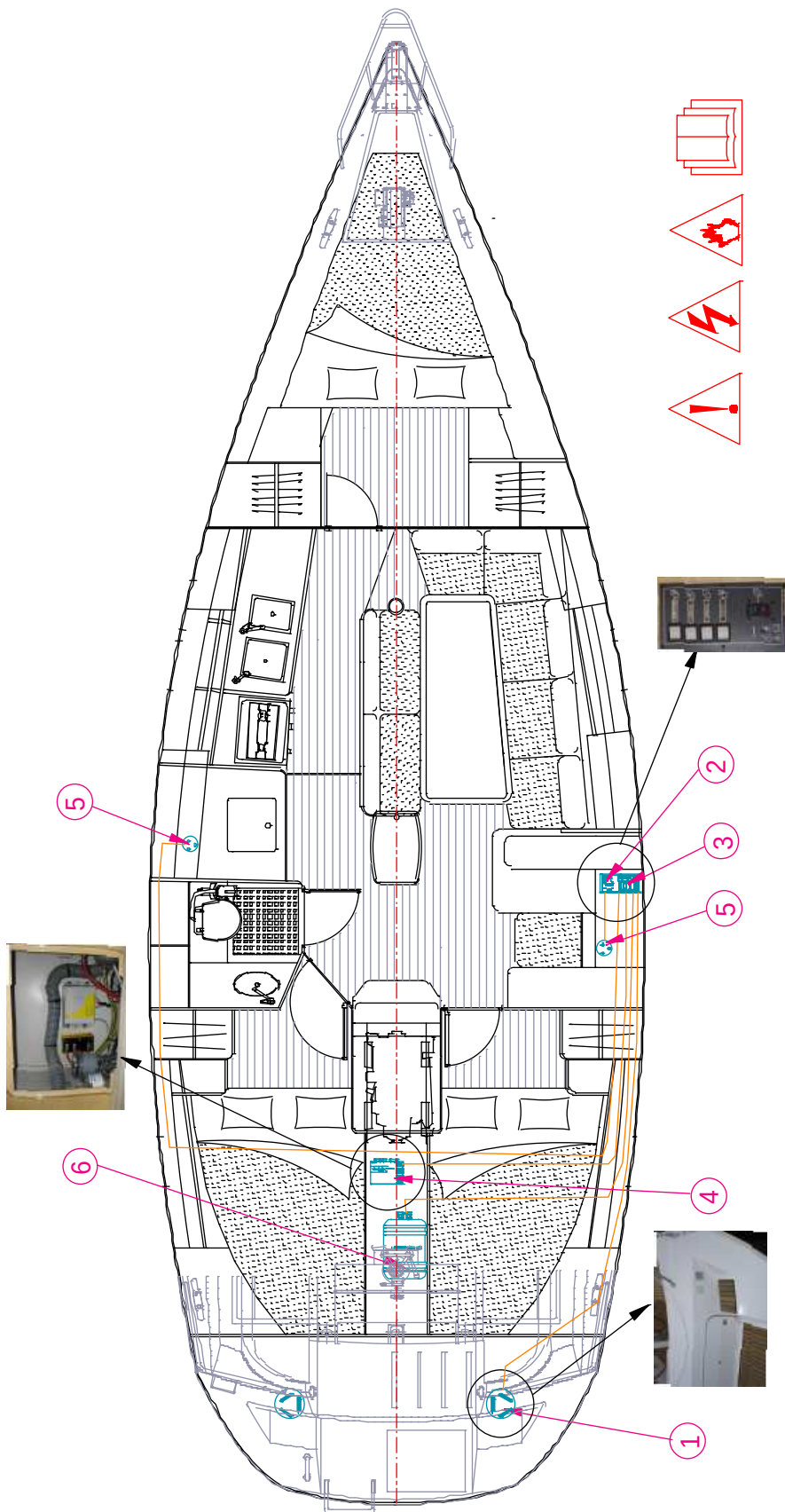
Fig B





10

 IMPLANTATION ELECTRIQUE CC		 DC ELECTRICAL INSTALLATION	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
1	Pompe vidange de douche	1	Shower pump port
2	Jauge à eau et G.O	2	Shower pump starboard
3	Guindeau	3	Winchlass
4	Tableau moteur	4	
5	Ventilateur de cale	5	Bilge fan
6	Spot orientable	6	Swiveling spot
7	Plafonnier	7	Deckhead light + switch
8	Plafonnier SdB	8	Head deckhead light + switch
9	Jauge à eau	9	
10	Inters	10	
11	Tableau électrique 12 V	11	12 V electrical panel
12	Prise 12 V	12	12 V outlet
13	Groupe froid	13	Fridge unit
14	Feux de navigation	14	
15	Pompe de cale	15	Bilge pump
16	Batterie moteur	16	Engine battery
17	Batterie de servitude (2)	17	House battery
18	Boitier de connection	18	
19	Relais guindeau	19	
20	Vase expansion	20	
21	Pompe groupe d'eau	21	Fresh water pump
22	Chargeur de batteries	22	Battery charger
23	Tableau 220 V	23	220 v panel
24	Compas	24	Compass
25	Répétiteur centrale de navigation*	25	Navigation instrument pack*
26	Feu de pont	26	Deck light
27	Feu de hune	27	Steaming light
28	Feu tête de mât (navigation)	28	
29	Coupes batteries	29	Battery switch
30	Interrupteur pompe de douche	30	
31	Verin pilote auto*	31	Autopilot motor*
32	Flexible lecteur de table à cartes	32	
33	Alternateur	33	
34	Capteurs lock et sondeur*	34	Through-hull depth suonder & speedo*
35	Haut parleur Hifi / radio CD*	35	Hifi /radio CD speaker*
36	Répartiteur de charge	36	Isalator
37	Projecteur de pont		
38	Mise à la masse		
	* Option		* Option



11

F E E L I N G 39



 IMPLANTATION ELECTRIQUE AC		 AC ELECTRICAL INSTALLATION	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Prise de quai	1	AC Shore connection
2	Disjoncteur général	2	Main circuit breaker
3	Tableau électrique 220 V AC	3	220 V AC panel
4	Chargeur batterie	4	Battery charger
5	Prise cde courant 220V	5	220 V outlet
6	Chauffe eau	6	Water heater

Fig A

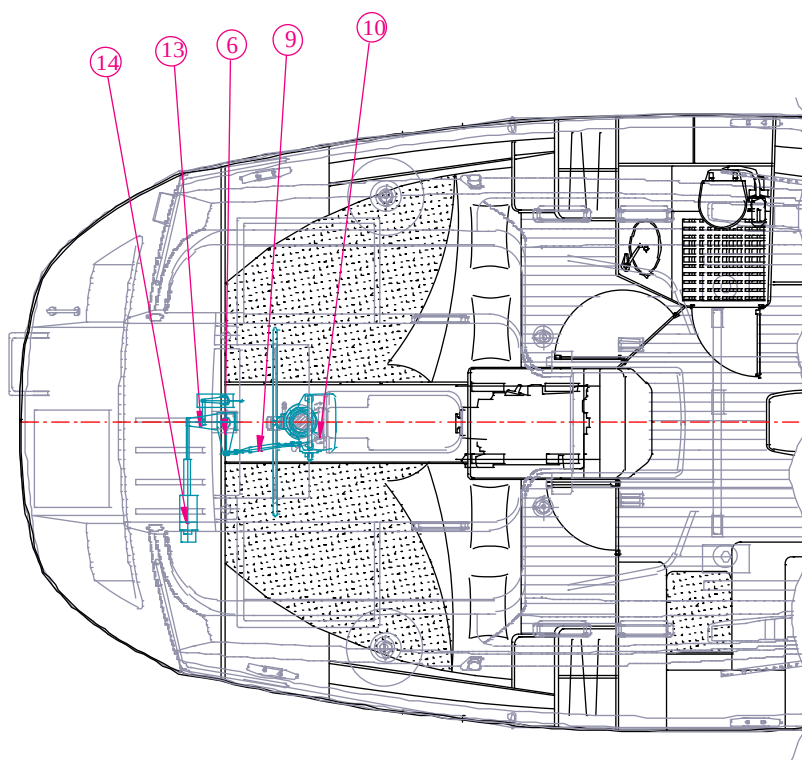
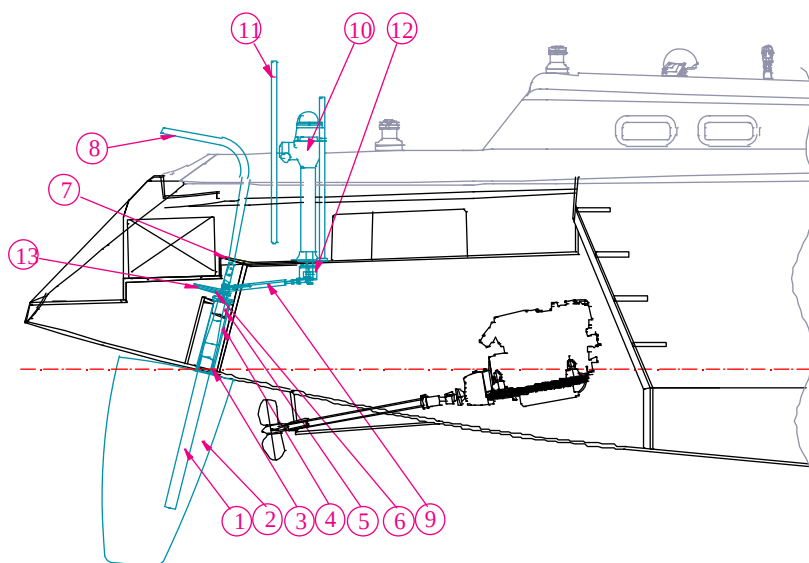
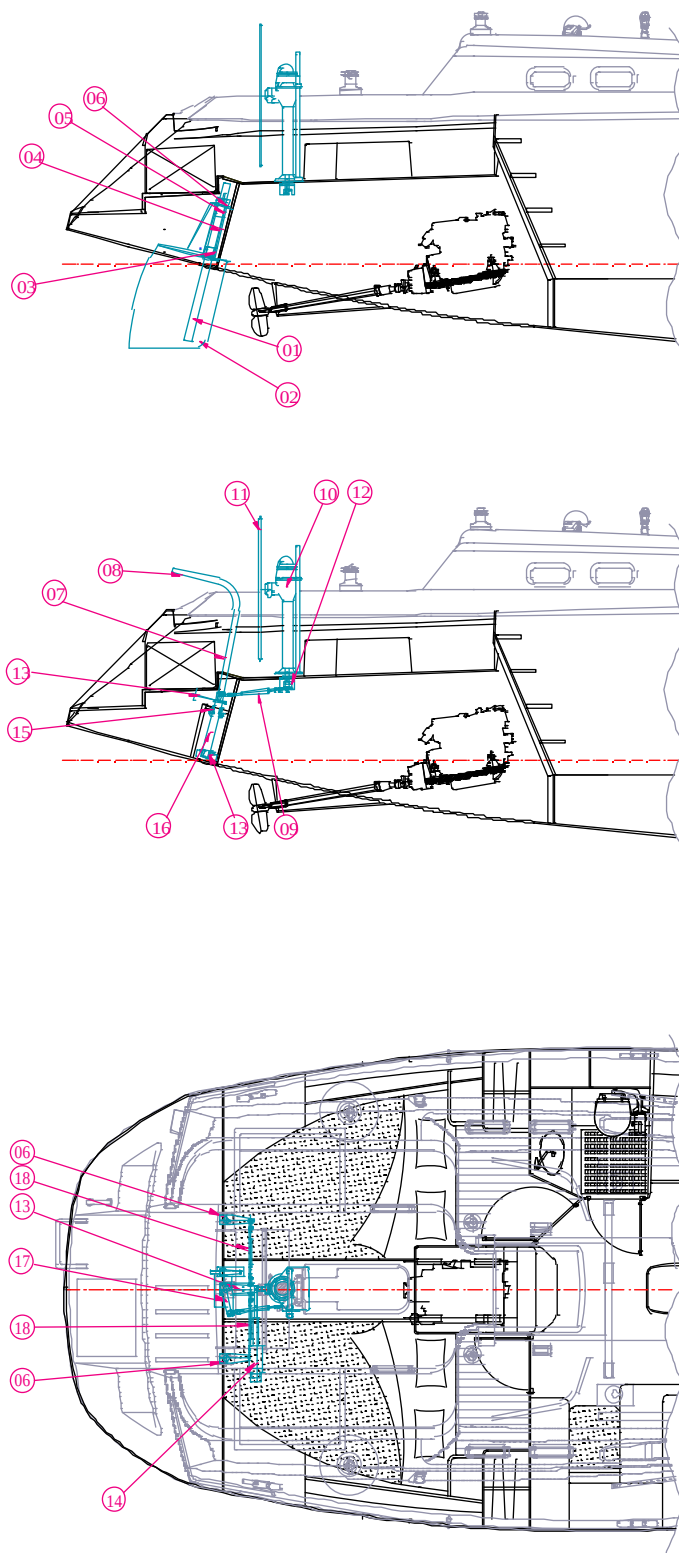
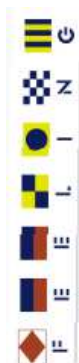
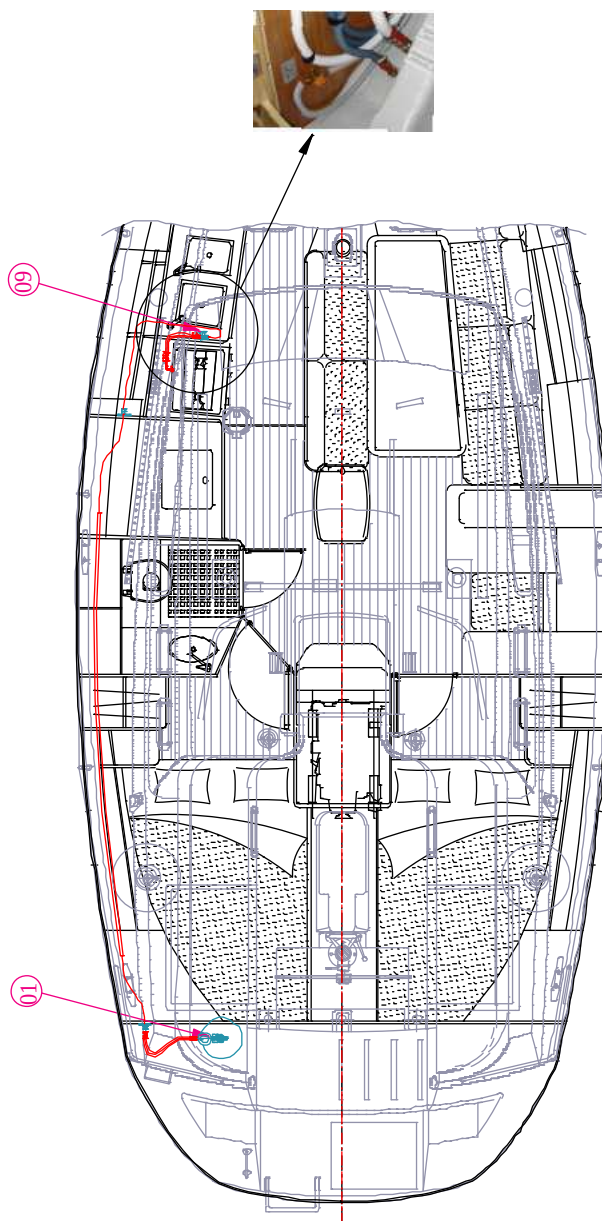
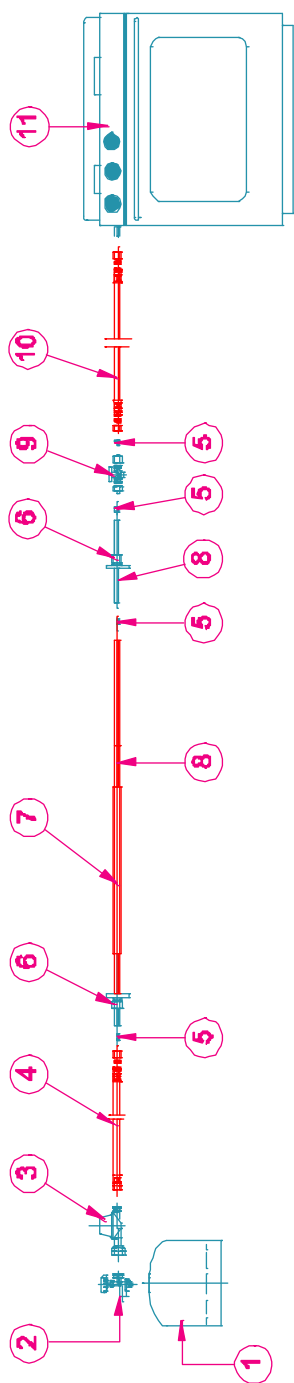


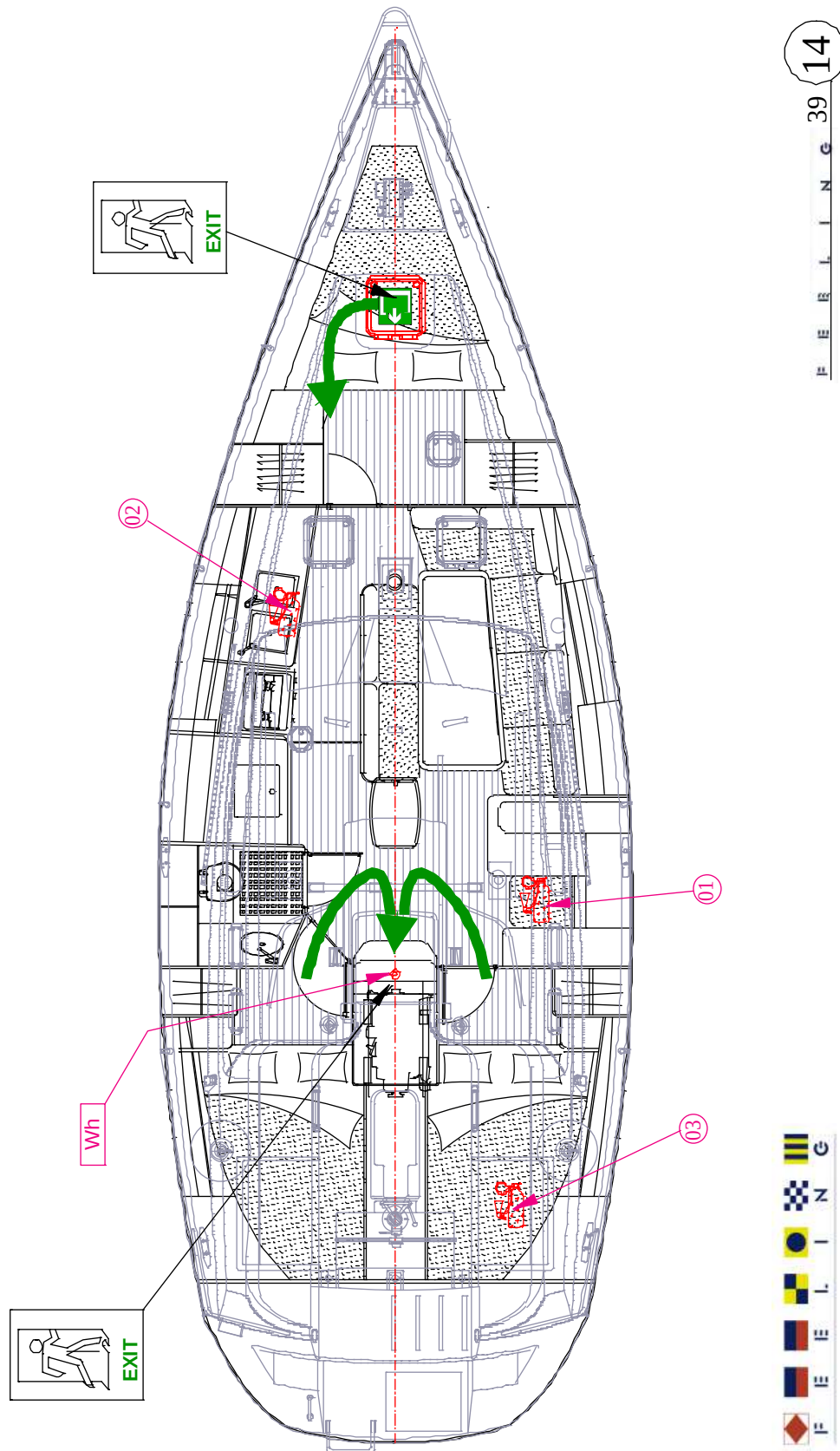
Fig B



 SYSTEME DE GOUVERNAIL		 STEERING SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
Fig A	Version quillard (mono safran)	Fig A	
Fig B	Version dériveur int. (bi-safran)	Fig B	
1	Mèche de safran	1	Rudder stock
2	Safran	2	Rudder
3	Palier bas	3	
4	Tube jaumière	4	Rudder post
5	Palier haut	5	
6	Palonnier	6	
7	Nable de barre franche de secours	7	
8	Barre de secours	8	
9	Barre de liaison	9	
10	Colonne de barre à roue	10	
11	Barre à roue	11	
12	Butée de barre	12	
13	Palonnier de pilote automatique	13	
14	Pilote automatique	14	
15	Palier fausse mèche	15	
16	Fausse mèche	16	
17	Palonnier de fausse mèche	17	
18	Barre de liaison (safran / fausse mèche)	18	



 CIRCUIT GAZ		 GAS SYSTEM	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
1	Bouteille de gaz **		
2	Robinet à valve CE (Fr ou All)**		
3	Détendeur 30 mbar CE (Fr ou All)**		
4	Tuyau connexion moyenne longueur		
5	Entretoise / tube 6x8		
6	Passe cloison étanche		
7	Tube PVC		
8	Tube de cuivre 6x8		
9	Robinet de gaz CE (dans le compartiment sous l'évier)		
10	Tuyau connexion grande longueur		
11	Réchaud four 2 feux		
** Non fournie			



 EVACUATION DU NAVIRE		 ABANDONING SHIP	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	 Emplacement préconisé pour les Ex extincteurs Wh Orifice extincteur machine EXIT Issue de secours Emplacements préconisés pour les extincteurs 1 Sous le siège de la table à cartes ** 2 Sous évier cuisine ** 3 Dans coffre Td cockpit **		

Fig B

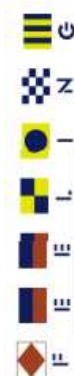
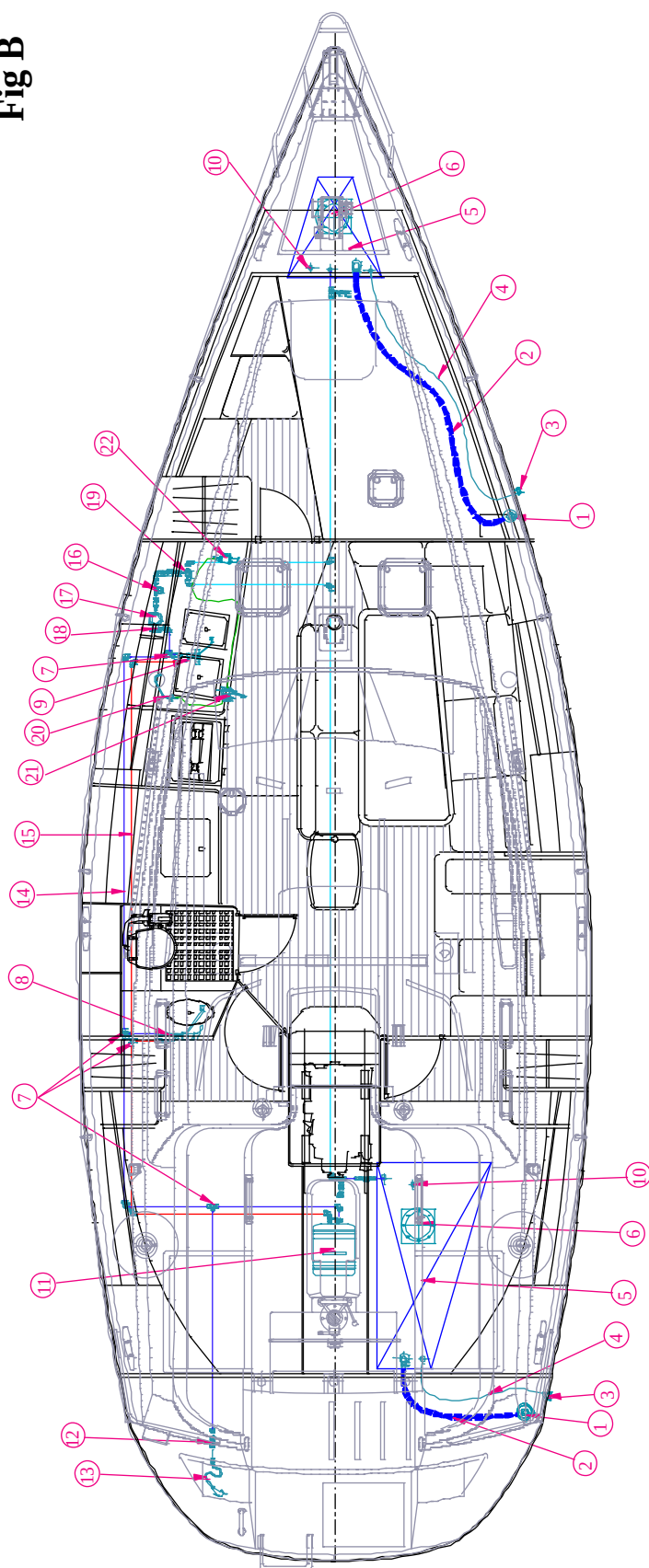
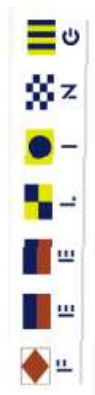
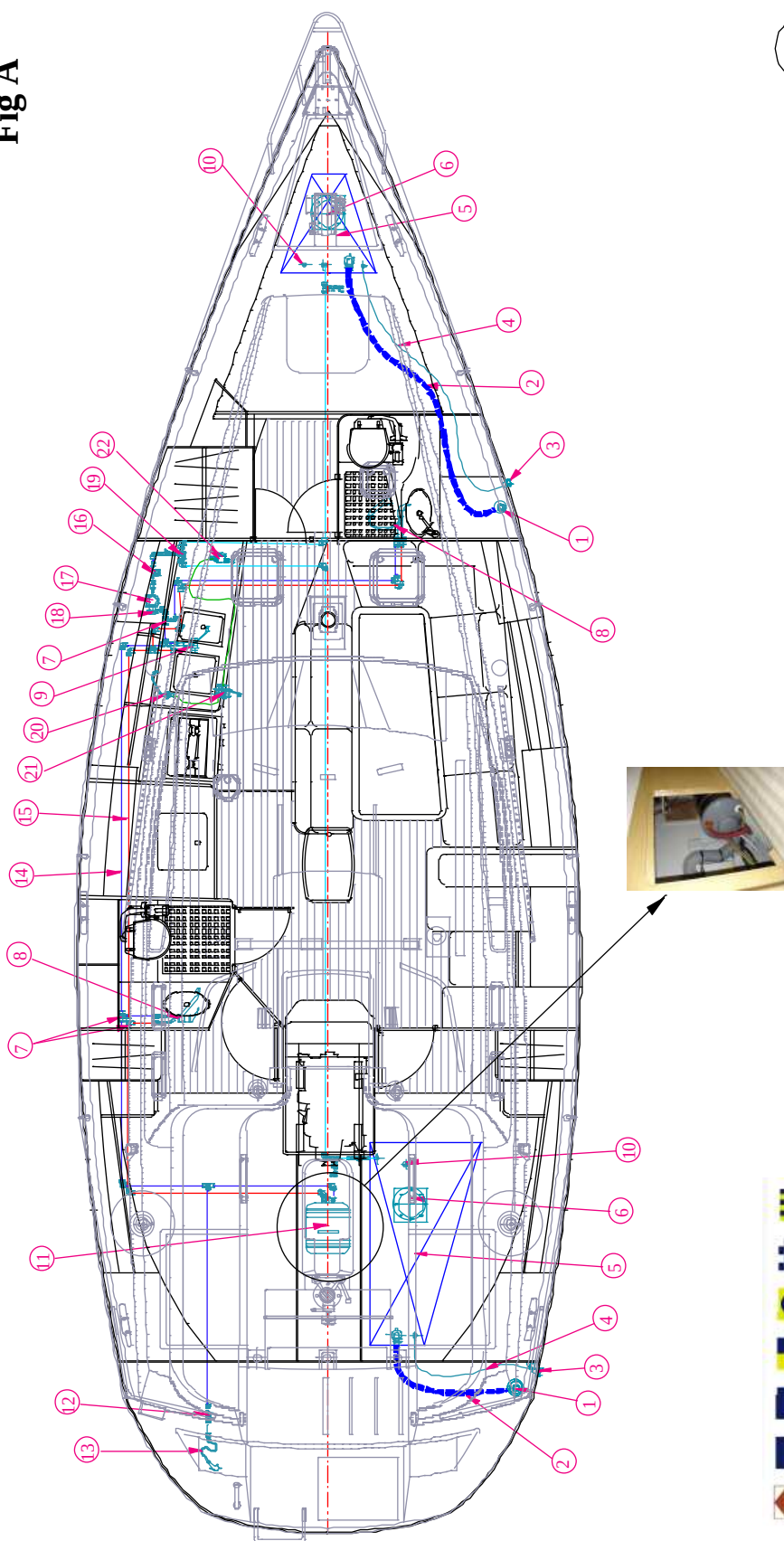
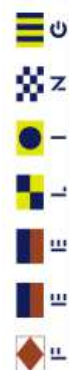
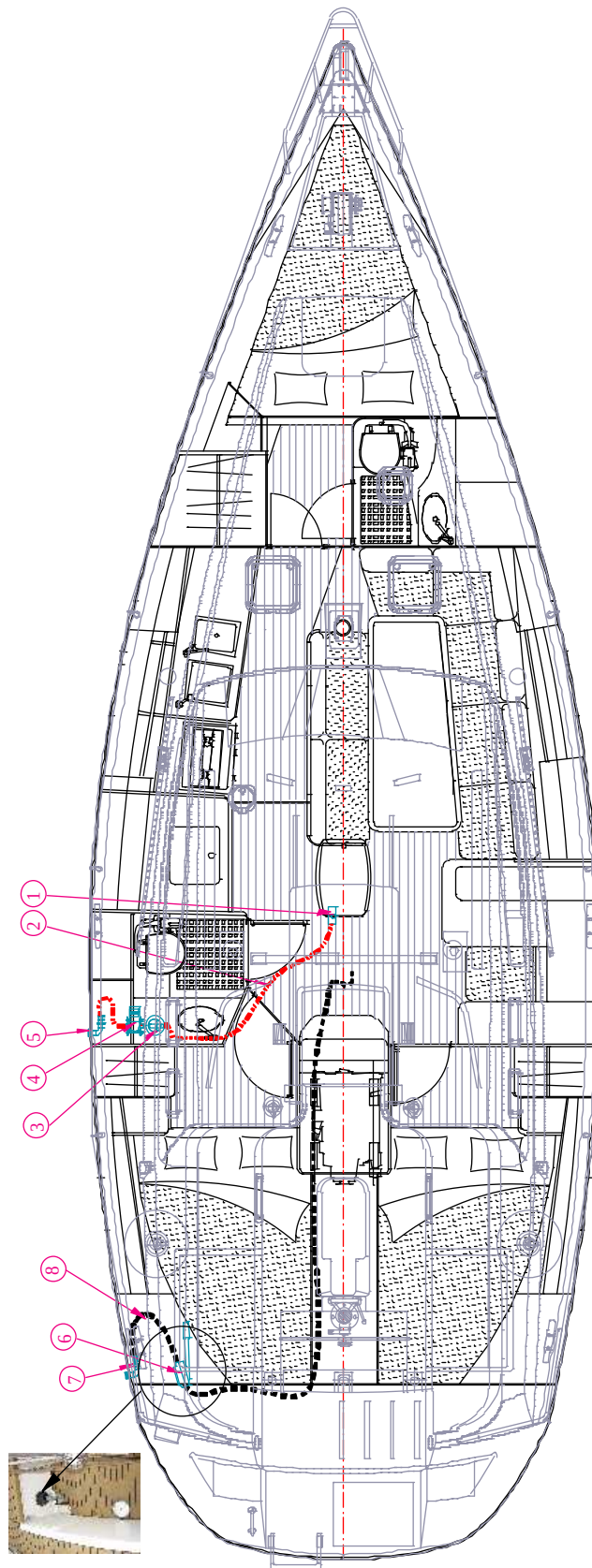


Fig A

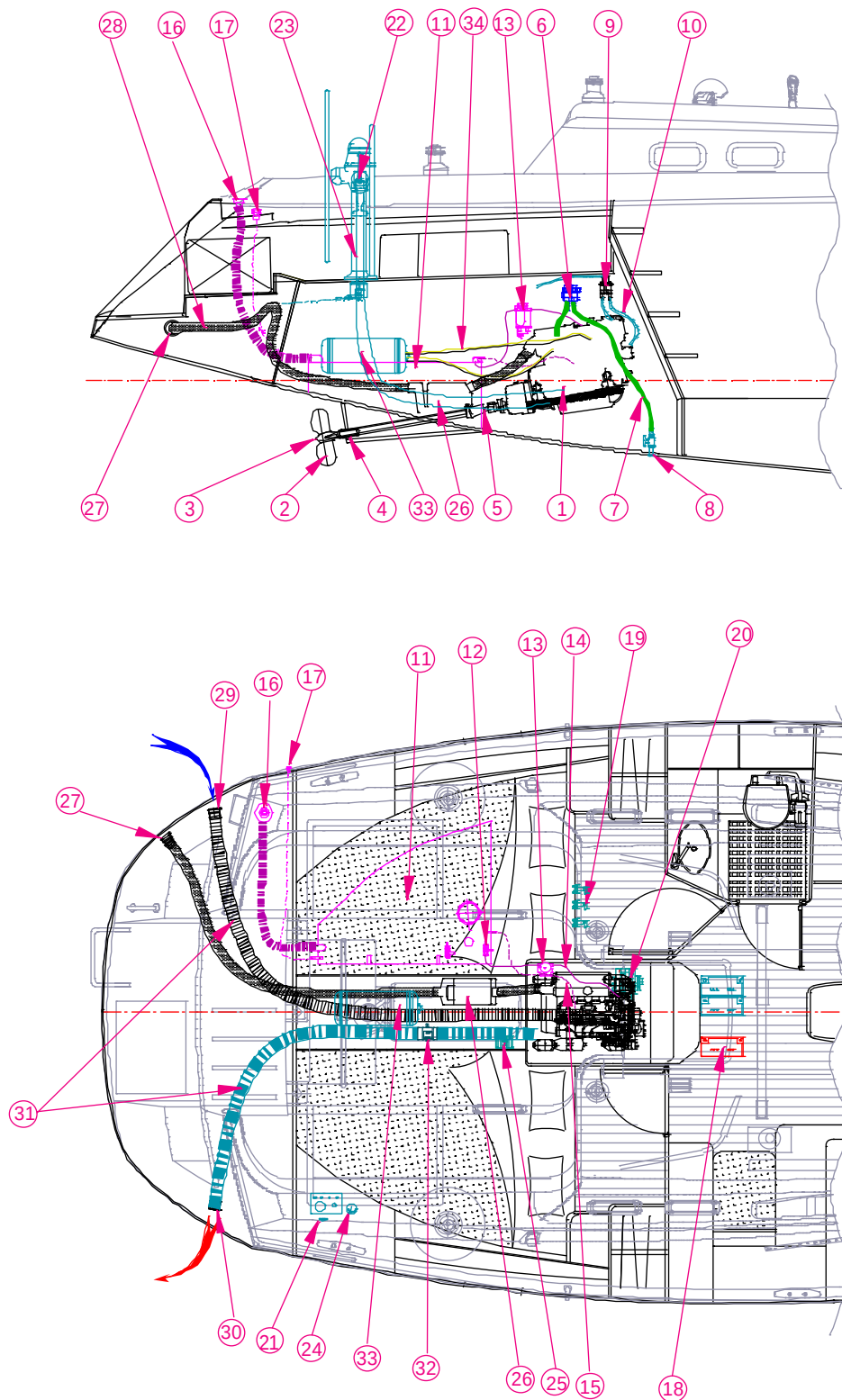


 CIRCUIT EAU DOUCE		 FRESHWATER SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Nable de remplissage	1	
2	Tuyau de remplissage	2	
3	Event	3	
4	Tuyau d'évent	4	
5	Réservoir eau douce	5	
6	Trappe de visite sur réservoir	6	
7	Té	7	
8	Mitigeur douchette salle de bain	8	
9	Mitigeur cuisine	9	
10	Jauge à eau	10	
11	Chauffe eau	11	
12	Boitier de douchette	12	
13	Douchette de pont	13	
14	Tuyau eau froide	14	
15	Tuyau eau chaude	15	
16	Filtre eau douce	16	
17	Groupe d'eau sous pression	17	
18	Vase d'expansion	18	
19	Vanne de selection des réservoirs	19	
20	Bec verseur eau de mer	20	
21	Pompe à pied eau de mer	21	
22	Passe coque aspiration eau de mer	22	



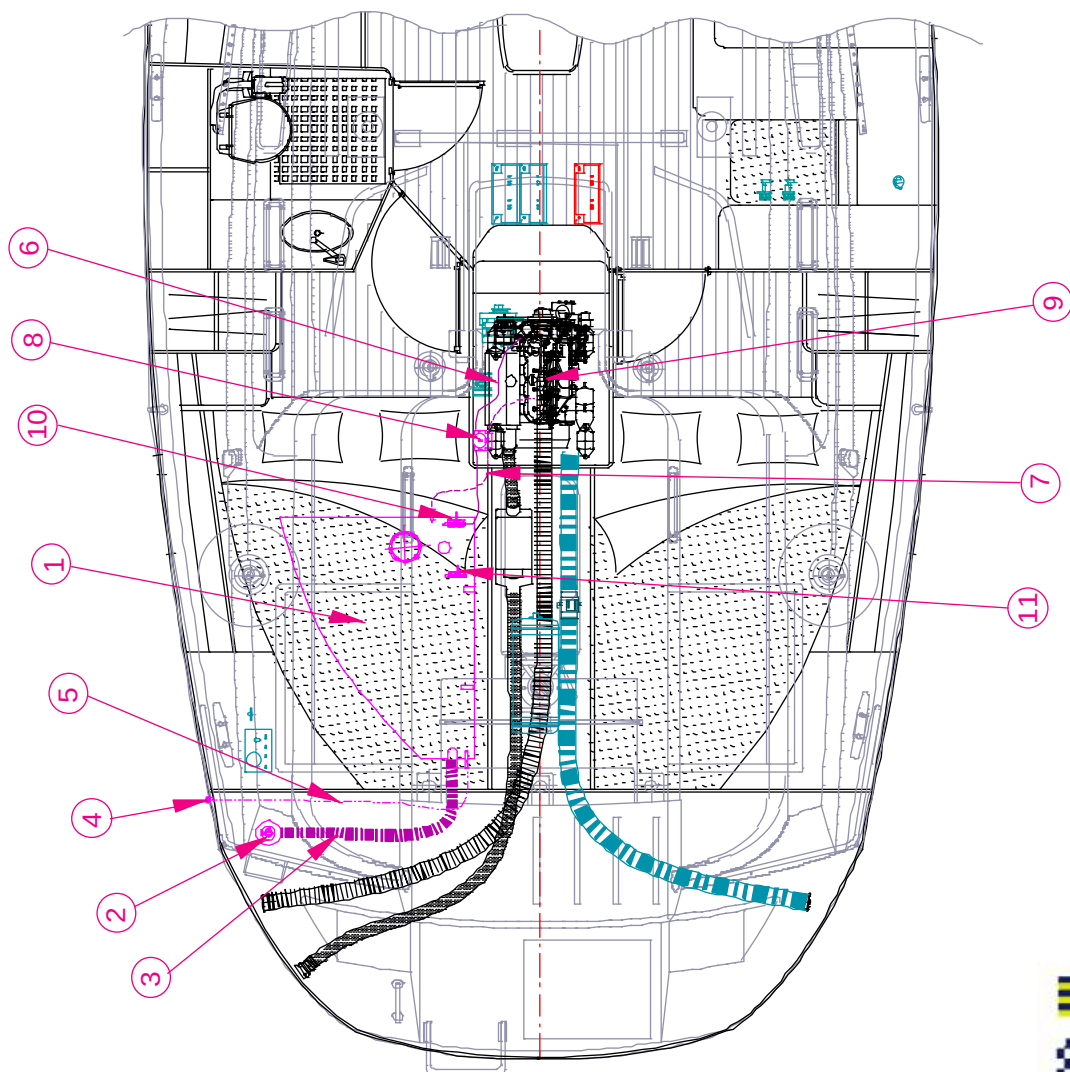
 CIRCUIT D'ASSECHEMENT		 BAILING SYSTEM	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
	Pompe de cale électrique		
1	Crépine Ø19 mm		
2	Tuyau Ø19 mm int		
3	Filtre		
4	Pompe de cale 12 v		
5	Passe coque		
	Pompe de cale manuelle		
6	Pompe de cale manuelle		
7	Passe coque droit Ø 25 mm		
8	Tuyau Ø 25 mm int		

  PASSE COQUE		 SKINFITTINGS	
<i>Rep.</i>	<i>Fonction</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Passe coque évacuation pompe manuelle		
2	Pompe électrique assèchement		
3	Aspiration eau de mer moteur		
4	Prise eau de mer WC		
5	Evacuation WC		
6	Evacuation lavabo		
7	Evacuation bac à douche (passe coque)		
8	Evacuation évier cuisine		
9	Prise eau de mer évier cuisine		
*	Suivant version		



 IMPLANTATION MECANIQUE		 ENGINE INSTALLATION	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
Général			
1	Moteur	1	Main engine
2	Hélice 3 pales	2	
3	Anode	3	
4	Bague hydrolube	4	
5	Joint tournant	5	
Circuit refroidissement			
6	Filtre eau de mer	6	Raw water strainer
7	Tuyau eau de mer	7	Raw water hose
8	Prise d'eau de mer	8	
9	Coude anti-siphon	9	
10	Tuyau anti-siphon	10	
Circuit G.O			
11	Réservoir alu G.O 145 L	11	
12	Vanne réservoir gazoil	12	
13	Filtre gazoil	13	Fuel filter
14	Tuyau alimentation gazoil	14	Fuel feed hose
15	Tuyau retour gazoil	15	
16	Nable de remplissage G.O	16	
17	Event droit G.O	17	
Commande moteur			
18	Batterie de démarrage	18	Engine bed
19	Coupe circuit batterie	19	Engine battery switch
20	Alternateur	20	
21	Stop moteur (Manuel ou Electrique)*	21	
22	Commande moteur	22	Control engine
23	Câble de commande	23	
24	Jauge gazoil	24	
25	Répartiteur de charge	25	
Echappement / Ventilation			
26	Pot à barbotage	26	
27	Sortie d'échappement	27	
28	Gaine d'échappement	28	
29	Entrée air frais	29	
30	Sortie air vicié	30	
31	Gaine de ventilation	31	Vetilation duct
32	Ventilateur de cale moteur	32	Bigle fan
Divers			
33	Chauffe eau	33	
34	Echangeur	34	

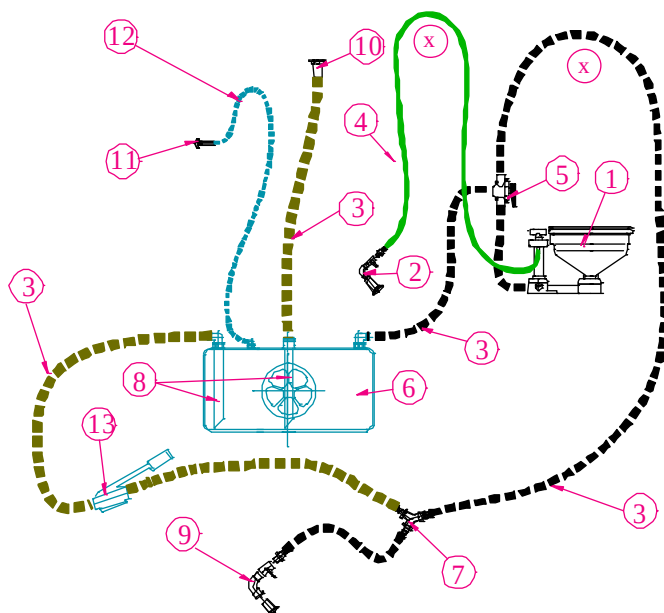
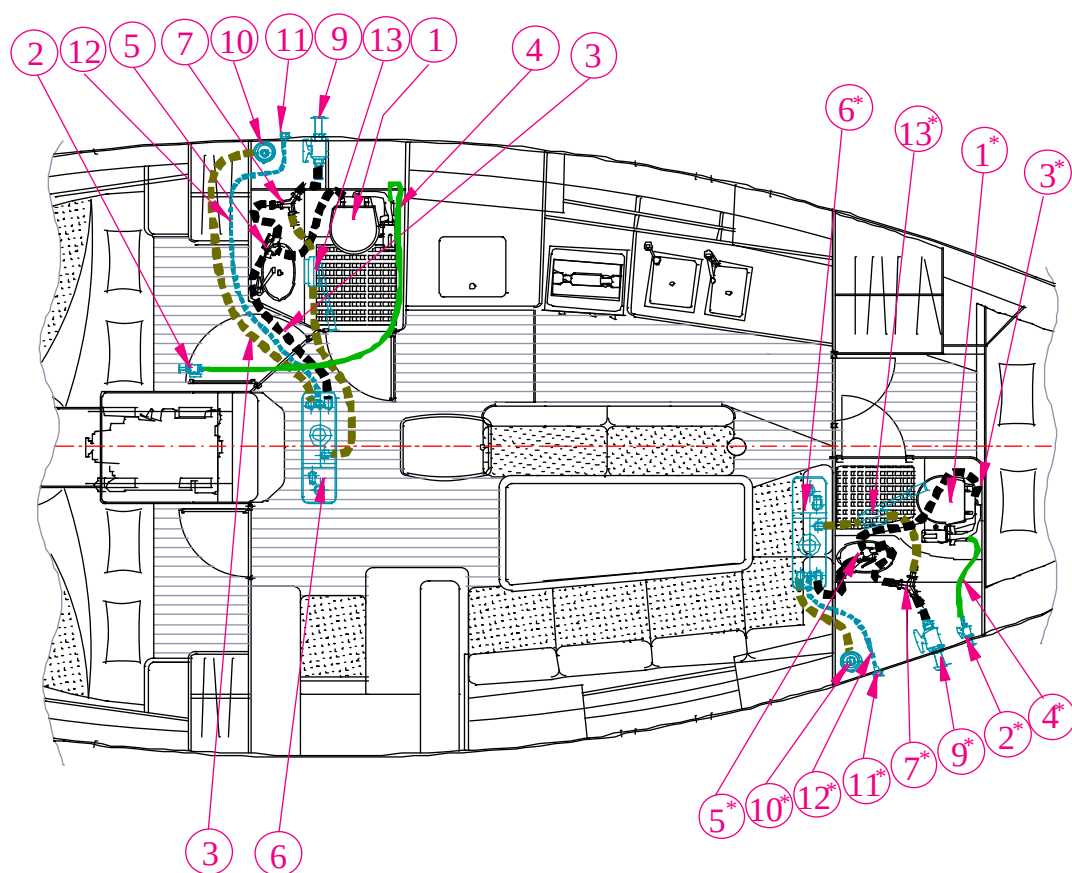
* Suivant version



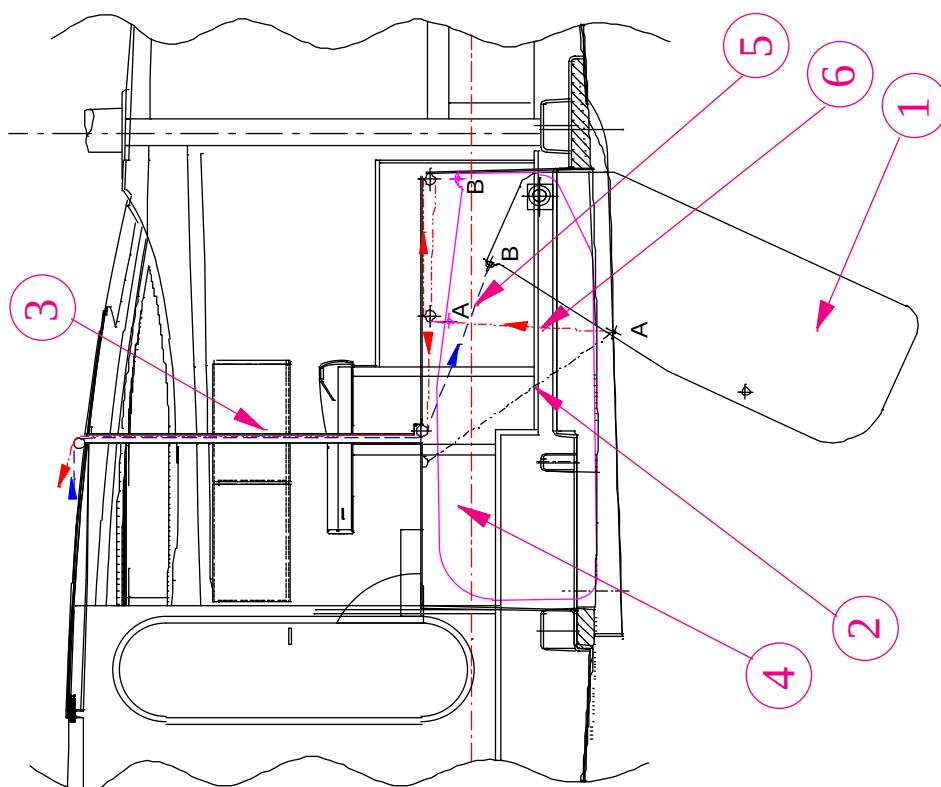
 Circuit Fuel		 Fuel system	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Circuit gazoil</i>		<i>Fuel system</i>
1	Réserveoir de gazoil 145 L	1	Fuel tank
2	Nable de remplissage gazoil	2	Fuel filler deck plate
3	Tuyau d'alimentation Ø 50	3	Fuel feed hose
4	Event Ø 15	4	Fuel tank vent
5	Tuyau d'évent gazoil Ø 15	5	Fuel tank hose
6	Tuyau d'aspiration gazoil Ø 8	6	
7	Tuyau de retour gazoil Ø 8	7	Fuel back hose
8	Filtre gazoil	8	Fuel filter
9	Moteur	9	Main engine
10	Vanne de coupure alimentation gazoil	10	
11	Vanne complémentaire (Chauffage)	11	



 EAUX GRISES ET NOIRES			
Rep.	Désignation	Ref.	Description
1	WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Tuyau Ø 38	3	
4	Tuyau Ø 20	4	
5	Pompe douche élec. vidange eaux usées	5	
6	Filtre	6	
7	Tuyau Ø 25	7	
8	Tuyau évacuation glacière Ø 25	8	
9	Ensemble passe coque vanne 1" 1/4	9	
10	Passe coque 3/4"	10	
*	Suivant version	*	



 HOLDING TANK			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Tuyau Ø 38	3	
4	Tuyau aspiration Ø 20	4	
5	Vannes 3 voies PVC Ø 38	5	
6	Holding tank polyéthylène	6	
7	Raccord Y	7	
8	Tube plongeur	8	
9	Ensemble passe coque vanne 1" 1/4	9	
10	Nable waste Ø 38 alu	10	
11	Event Diam. 16 mm	11	
12	Tuyau d'évent Ø 16mm int. Blanc	12	
13	Pompe de vidange holding tank	13	
*	Suivant version		



 MANŒUVRE DE DERIVE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
A	Relevage	A	Up
B	Descente	B	Down
1	Dérive	1	
2	Estrope de retenue	2	
3	Tube épontille	3	
4	Puit de dérive	4	
5	Manœuvre de dérive (descente)	5	
6	Manœuvre de dérive (Montée)	6	

 PLAN DE LEVAGE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
▼	Voir repère en forme de triangle de couleur rouge sous le livet de pont Déplacement (quillard): 7150 kg Déplacement (dériveur): 7825 kg Maître bau: 4,02 m Tirant d'eau (quillard): 2,00 m Tirant d'eau (dériveur): 0,70/2,20 m	▼	

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS

- 1. Manuel du propriétaire**
- 2. Acte de francisation**
- 3. Certificat de jauge marine marchande**
- 4. Un exemplaire de demande de licence de station mobile à envoyer à France Télécom**
- 5. Notice d'utilisation moteur et garantie**
- 6. Notice d'utilisation chargeur et garantie**
- 7. Notice d'utilisation réfrigérateur et garantie**
- 8. Notice d'utilisation de l'électronique et garantie**
- 9. Dossier électrique**
- 10. Notice d'utilisation des pompes**
- 11. Notice d'utilisation du groupe électrogène**
- 12. Notice d'entretien du four à micro-ondes**
- 13. Notice d'utilisation du réchaud**
- 14. Notice d'utilisation du détendeur**
- 15. Notice d'utilisation des toilettes**
- 16. Notice d'utilisation de l'auto radio et garantie**
- 17. Notice d'utilisation du pot d'échappement**
- 18. Notice d'utilisation du filtre à eau moteur**
- 19. Notice d'utilisation du guindeau**
- 20. Notice d'utilisation du compas**
- 21. Carnet des radeaux de sauvetage**
- 22. Notice Chauffe-eau**
- 23. Notice d'entretien du système de barre**